



Rapport de 2015 sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick

Octobre 2015

Commission des services
financiers et des services aux
consommateurs

FCNB.CA

85, rue Charlotte, bureau 300 | Saint John (N.-B.) E2L 2J2 | 1 866 933-2222
225, rue King, bureau 200 | Fredericton (N.-B.) E3B 1E1 | 1 866 933-2222

Remerciements

La Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB) tient à signaler l'importante contribution d'Afsana Hossain Shuchi, candidate à la maîtrise, Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John, à la rédaction du présent rapport.

Table des matières

Sommaire	3
Introduction	6
Objet et portée du rapport	6
Méthodologie	7
Marchés financiers du Nouveau-Brunswick	7
Marché dispensé : Transition vers les dépôts électroniques par le truchement de SEDAR	11
Élimination de l'exemption de mobilisation de fonds de 150 000 \$ et autres changements réglementaires	11
<i>Tableau de bord sur les Néo-Brunswickois qui investissent au Nouveau-Brunswick</i>	13
Analyse des données recueillies sur cinq ans : 2010-2014	14
<i>Tableau de bord sur le rendement des marchés financiers du N.-B. depuis cinq ans (2010-2014)</i>	16
<i>Investissements de capital de risque dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick</i>	17
<i>Fusions et acquisitions sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick</i>	22
<i>Placements avec dispense dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick</i>	26
.....	28
<i>Subventions dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick</i>	29
Résumé	33
Annexe A – Liste de définitions	35
Annexe B – Tableau de bord des indicateurs clés des marchés financiers du Nouveau-Brunswick (2014)	39
Annexe C – Tableau de bord des indicateurs clés des marchés financiers du Nouveau-Brunswick des cinq dernières années	41
Annexe D – Tableaux	42
Annexe E – Types d'organismes prêteurs	53
Annexe F – Facilitateurs	54
Annexe G – Liste des sources	55

Sommaire

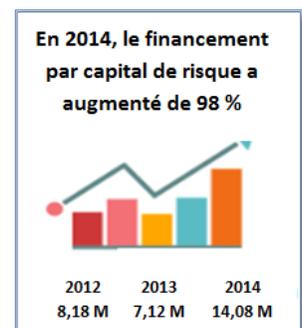
La Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB) publie le *Rapport de 2015 sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick*. Ce rapport poursuit deux objectifs : présenter le juste portrait de l'activité au Nouveau-Brunswick et fournir un outil pour analyser les tendances des marchés financiers. En tablant sur nos rapports précédents, nous continuons d'améliorer notre travail en matière de recherche et d'élaboration de rapports en incorporant de nouveaux renseignements pertinents sur l'activité des marchés financiers. Notre objectif est d'offrir aux intervenants une source unique d'analyse approfondie de nos marchés financiers. Nous sommes ravis d'intégrer des données sur les 24,51 millions de dollars que des particuliers et des organismes du Nouveau-Brunswick ont investis pour financer des entreprises de la province en 2014.

Nous produisons des rapports au sujet des marchés financiers du Nouveau-Brunswick depuis cinq ans. Notre analyse continue de montrer que nos marchés financiers sont grandement influencés par les projets individuels à grande échelle. Ces projets peuvent fausser les résultats annuels. Toutefois, des tendances à plus long terme ont pu être dégagées de l'analyse des données recueillies au fil des années. Notre analyse préliminaire repose sur la comparaison des résultats d'une année à l'autre. Nous avons toutefois inclus dans le présent rapport une section qui met en évidence les tendances dégagées pour les cinq dernières années.

Les points à retenir sont les suivants :



Le capital de risque demeure une partie estimable des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Les entreprises de la province ont été en mesure d'attirer plus de capital de risque tout en rehaussant la valeur des affaires connexes, qui est passée de 0,47 million de dollars en 2013 à 0,64 million de dollars en 2014. Ces affaires ont été conclues par des entreprises tant en démarrage qu'en croissance. Cela laisse sous-entendre



Rapport de 2015 sur les marchés financiers

que les investissements faits au cours des dernières années ont permis aux entreprises de croître. Aujourd'hui, ces entreprises doivent pouvoir compter sur des investissements plus importants.

Le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) demeure un des secteurs qui attirent le plus de capital. Cette année, les entreprises de TIC ont conclu des affaires de capital de risque se chiffrant à environ 12 millions de dollars. De plus, deux investissements dans le secteur de la fabrication ont donné lieu à une activité de capital de risque supplémentaire.

Le financement par capital de risque au Nouveau-Brunswick demeure relativement solide comparativement à celui enregistré dans des provinces de taille semblable. Ce n'est qu'en Saskatchewan et à Terre-Neuve-et-Labrador que le financement par capital de risque a été plus élevé. Le Nouveau-Brunswick a affiché le nombre le plus élevé d'opérations individuelles.

Le nombre des fusions et acquisitions a rebondi en 2014, donnant lieu à des opérations d'une valeur globale de 372,02 millions de dollars. Le nombre d'opérations a également augmenté en 2014 et les plus importantes ont été conclues dans le secteur de l'agriculture et des services alimentaires.

Les entreprises du Nouveau-Brunswick ont été actives en faisant l'acquisition d'autres entreprises, pour une valeur de 266,20 millions de dollars. L'ampleur des opérations individuelles continue d'augmenter. D'ailleurs, une des opérations s'élève à plus de 224 millions de dollars dans le secteur de l'agriculture et des services alimentaires.



Le financement par emprunt demeure la solution privilégiée par les entreprises du Nouveau-Brunswick. Nous avons observé une hausse constante de ce type de financement au cours des cinq dernières années. Les caisses populaires et les *credit unions* de l'Atlantique ont offert plus de prêts. Le financement par emprunt consenti par des institutions financières du

Nouveau-Brunswick a augmenté de 2 % comparativement à 2013.

Les activités sur le marché dispensé ont diminué considérablement, car le secteur énergétique a été relativement inactif par rapport aux années précédentes. La majorité des fonds mobilisés proviennent

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

d'investisseurs qualifiés et nous avons constaté une utilisation accrue de l'exemption de parent, ami et partenaire. Les fonds dispensés ont été versés principalement dans le secteur des TIC.

L'activité sur les marchés publics a été limitée en 2014, avec seulement 11,29 millions de dollars d'amassés. La majorité des fonds versés concernait un dépôt dispensé par une nouvelle entreprise du N.-B. inscrite à la Bourse de croissance TSX.



Introduction

En 2005, la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick, aujourd'hui appelée la Commission des services financiers et des services aux consommateurs (FCNB), a entrepris ses initiatives Pleines voiles afin de stimuler les marchés financiers dans la province. Les activités de l'initiative Pleines voiles comprennent des programmes qui informent les participants des marchés financiers, mobilisent les parties concernées et les experts-conseils, et permettent de mener des recherches sur les marchés financiers en place dans la province. La présente étude annuelle vise à fournir une plate-forme de participation et de discussion aux acteurs du domaine relativement à l'expansion des marchés des capitaux du Nouveau-Brunswick.

Objet et portée du rapport

Le rapport de 2014 sur les marchés financiers a pour objet d'analyser les entrées de capitaux pour en dégager les tendances et les sources ainsi que l'importance et la nature de ce type de financement afin d'aider les personnes concernées à prendre des décisions stratégiques. Le présent rapport, qui prend appui sur les recherches décrites dans nos rapports précédents, donne une description détaillée du paysage actuel du financement des entreprises et des tendances dominantes dans les marchés financiers de la province.

Le rapport donnera aux acteurs des marchés financiers une bonne idée de la façon dont les entreprises du Nouveau-Brunswick réunissent des fonds pour financer leurs activités ainsi que du niveau de financement offert dans la province. Il leur procurera aussi un aperçu de l'état du financement à l'échelle provinciale sur une période donnée.

Le rapport présente une comparaison du niveau de financement observé dans les provinces de taille semblable au Canada. Nous examinons chaque secteur des marchés financiers afin de mettre en évidence les secteurs en croissance et ceux en déclin.

Le présent rapport traitera notamment des marchés suivants :

- Capital de risque
- Fusions et acquisitions
- Marchés dispensés

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

- Financement par subvention
- Financement par emprunt

Dans ce rapport, nous analysons les marchés susmentionnés sous de nombreux angles. Nous présentons aux acteurs des marchés financiers un aperçu concret de la façon dont les entreprises du Nouveau-Brunswick ont recueilli des sommes pour financer leurs activités au fil des ans. La comparaison des marchés financiers des provinces permet de dégager des tendances d'investissement au fil du temps. Le rapport répond plus particulièrement aux questions suivantes :

- De quelles régions géographiques provient le financement des entreprises du Nouveau-Brunswick?
- Quels sont les types d'organisations qui fournissent du financement?
- Quelles sont les industries qui attirent des investissements?
- À quel stade de leur développement ces sociétés reçoivent-elles du financement?
- Existe-t-il une activité de fusion et d'acquisition notable au sein de la province?

Le présent rapport traite du financement participatif, de nouvelles exigences en matière de transmission électronique pour les émetteurs et des changements aux règles relatives aux prospectus et aux exemptions d'inscription.

Méthodologie

Nos méthodes de recherche ont donné lieu à l'examen de rapports personnalisés, de dossiers internes et de documents publiés ainsi qu'à des entrevues avec des parties intéressées et Thomson Reuters. Consulter l'annexe G pour obtenir une liste complète des sources de données.

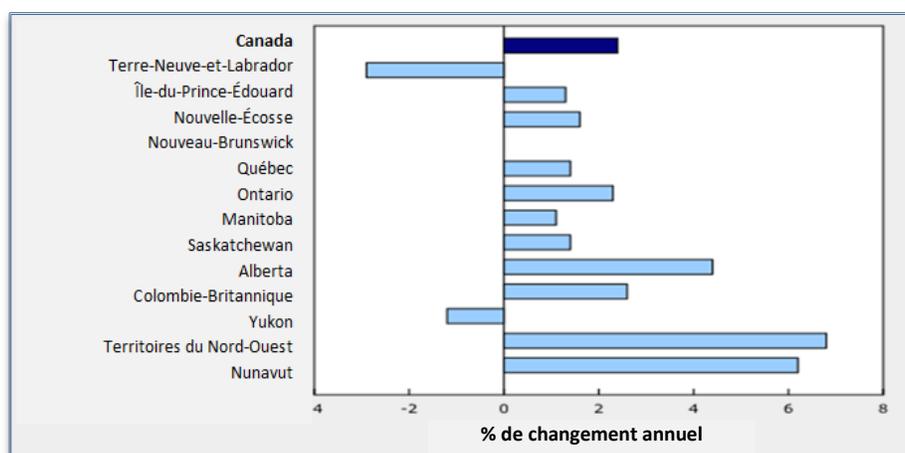
Marchés financiers du Nouveau-Brunswick

Le développement des marchés financiers au Nouveau-Brunswick comporte toujours ses défis, car certains obstacles et facteurs externes influent sur ces marchés. À la lumière de l'analyse effectuée au cours des années précédentes, nous avons découvert qu'un de ces obstacles est l'absence d'un catalyseur de croissance économique important. Au Nouveau-Brunswick, comme le montre le diagramme 1, le PIB est demeuré le même en 2014, après une contraction de 0,6 % en 2013. Des fermetures de mines ont eu lieu en cours d'année, qui ont eu une incidence sur les secteurs de l'extraction minière et de l'énergie, lesquels ont chuté de 10 %. Nous avons également constaté des

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

résultats positifs, comme des augmentations dans la fabrication des produits de la mer, des produits de viande, des produits ligneux et des produits de minéraux non métalliques. La production, la transmission et la distribution d'électricité ont augmenté de 4,9 %, tandis que la production associée à la construction a diminué de 1,6 %¹.

Diagramme 1 : Produit intérieur brut réel, 2014



Bien que le Canada ait affiché une croissance positive en 2014, le Nouveau-Brunswick continue d'être à la traîne. Parmi les provinces ou les territoires, Terre-Neuve-et-Labrador, le Yukon et le Nouveau-Brunswick sont les seuls à ne pas avoir enregistré une augmentation du PIB en 2014.

¹ <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/150428/dq150428a-fra.htm>.

Nouvelle option de financement

En mai 2015, la FCNB a approuvé les règles autorisant le financement participatif par actions au Nouveau-Brunswick. Ces règles autorisent les entreprises en démarrage et les nouvelles entreprises à vendre leurs actions et d'autres valeurs mobilières admissibles par l'intermédiaire de portails de financement participatif approuvés, sous réserve de certaines conditions. Les nouvelles règles permettront aux entreprises en démarrage de recueillir jusqu'à 500 000 \$ par année, mais pas plus de 250 000 dollars dans une seule campagne². Le financement participatif par actions diffère des actuels modèles de financement participatif qui autorisent les particuliers à prélever un produit ou à réunir des fonds pour un projet ou une cause. Le degré d'activité liée à cette option de financement fera l'objet d'un suivi et figurera dans les rapports sur les marchés financiers ultérieurs.

Les particuliers peuvent investir un montant maximal de 1 500 \$ dans chaque campagne; ils auront le droit de se retirer dans les 48 heures suivant leur engagement.



Le Nouveau-Brunswick est une des six provinces à avoir annoncé qu'elles permettront aux entrepreneurs de réunir du capital de risque par un financement participatif.

² http://fcnb.ca/newsroll.html?fb_31915481_anch=35278669



The infographic is presented in a light green rounded rectangular frame. It features three columns. The first column has a world map with four stylized human figures in orange, white, orange, and red. The second column has a purple background with a repeating pattern of stylized human figures. The third column contains the logos for Indiegogo and Kickstarter. Below each image is a text box with a matching background color: green for the first, teal for the second, and purple for the third.

Lorsque quelqu'un demande aux membres du public de l'aider à financer son projet ou son entreprise, il s'agit de financement participatif.

Le financement peut s'effectuer sous forme de don, de commande à l'avance ou de prêt, en contrepartie d'un avantage ou d'un prix ou, grâce à ces nouveaux règlements, par la vente d'actions de participation, de créances ou d'autres valeurs mobilières admissibles à titre d'émetteur.

Avant le 14 mai 2015, le financement participatif par actions existait au Canada, mais seuls des investisseurs qualifiés, que l'on appelle aussi des investisseurs providentiels, et certains émetteurs de la Saskatchewan pouvaient y prendre part.

Les nouveaux règlements visent à permettre aux émetteurs d'avoir accès à une vaste gamme d'investisseurs potentiels et de procéder au financement participatif par actions par l'intermédiaire d'un portail ou d'un site Web.

Indiegogo et Kickstarter permettent le préachat et le financement participatif fondé sur les dons. L'entreprise a déclaré avoir reçu plus de 1,5 milliard de dollars en promesses de don de la part de 7,8 millions de bailleurs de fonds, afin de financer 200 000 projets de création.

Indiegogo met en œuvre un système fondé sur les récompenses, ce qui signifie que les donateurs, les investisseurs ou les clients qui sont disposés à financer un projet ou un produit peuvent donner et recevoir un cadeau, plutôt qu'une participation au capital de l'entreprise.

Marché dispensé : Transition vers les dépôts électroniques par le truchement de SEDAR

Les récentes modifications proposées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) exigeraient que les dépôts de marché dispensé actuellement présentés à la FCNB en format papier se fassent par voie électronique, au moyen du Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR).

L'utilisation du SEDAR offre les avantages suivants :

- Dépôts auprès de nombreuses administrations, au moyen d'une présentation électronique;
- Dépôts d'émetteurs assujettis et non assujettis conservés à un seul emplacement, dans un profil du SEDAR;
- Processus rationalisé de vérification de l'exactitude et de l'intégralité des dossiers de dépôt.

Ces changements se traduiront par un accès plus facile à l'information relative aux marchés financiers du Nouveau-Brunswick et à des renseignements supplémentaires permettant de comparer notre progrès à celui des provinces ayant une réalité économique semblable.

Vous trouverez les détails de la proposition à l'adresse suivante : http://www.nbsc-cvmnb.ca/nbsc/uploaded_comment_files/13-101-CSAN-2015-06-30-F.pdf

Élimination de l'exemption de mobilisation de fonds de 150 000 \$ et autres changements réglementaires

La FCNB a modifié les règles qui permettent aux entreprises de mobiliser des fonds sans publier un prospectus. Un changement digne de mention est l'élimination de l'exemption relative à la somme minimale de 150 000 \$. Dans le cadre de nos recherches, nous avons remarqué que cette exemption particulière était rarement utilisée au Nouveau-Brunswick et que son élimination n'est pas susceptible d'avoir une grande incidence sur nos marchés financiers.

La FCNB a également précisé la responsabilité d'un émetteur de confirmer qu'un investisseur potentiel est admissible à l'exemption sur laquelle l'émetteur mise pour avoir de nouveau l'obligation de présenter un prospectus. Les émetteurs et leurs conseillers doivent examiner tous les changements.

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Consultez les exemptions relatives au prospectus NI 45-106, à <http://www.nbsc-cvmnb.ca/nbnc/rules.jsp?id=4> pour connaître les exigences dans leur intégralité.

Les Néo-Brunswickois qui investissent au Nouveau-Brunswick

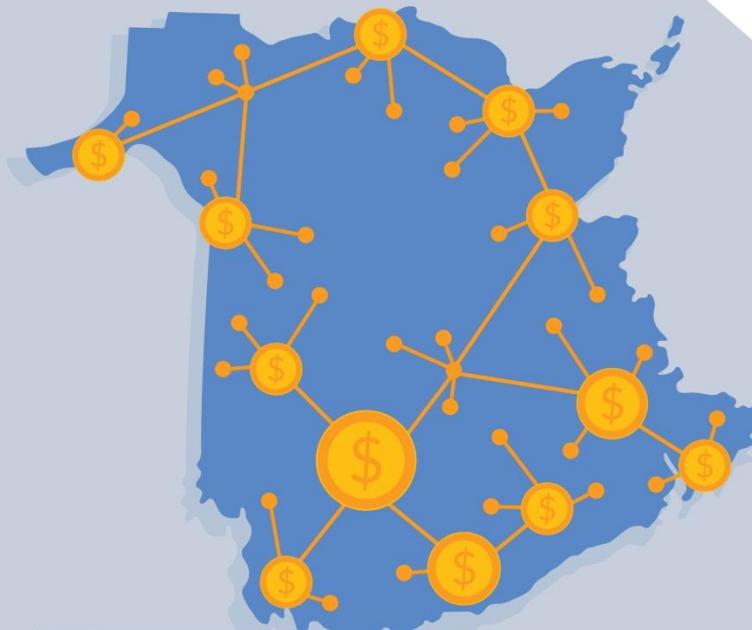
Les Néo-Brunswickois ont toujours soutenu les entreprises locales. Nos données ne rendent pas compte de toutes les activités de la province, mais seulement des activités rapportées par nos diverses sources d'information. Notre étude montre que plus de 24,51 millions de dollars ont été recueillis auprès des investisseurs néo-brunswickois, en excluant les subventions et le financement par emprunt. Les points à retenir sont les suivants :

- Les particuliers ont investi, au total, 14,83 millions de dollars dans les sociétés privées du Nouveau-Brunswick dans le cadre du Programme de crédit d'impôt pour les investisseurs dans les petites entreprises (CIPE).
- Les sociétés de capital de risque de la province ont investi 4,5 millions de dollars.
- Les investisseurs providentiels, les particuliers et d'autres entreprises qui investissent dans nos marchés non réglementés ont fourni 5,18 millions de dollars.
- Dans le cadre de deux opérations de fusion et d'acquisition, des entreprises du Nouveau-Brunswick ont acheté d'autres entreprises de la province.
- Les facilitateurs ont joué un rôle important sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick.

Les facilitateurs collaborent étroitement avec la communauté des entreprises en démarrage. Bien que chaque facilitateur ait des objectifs et des mandats uniques, les entreprises en démarrage (aussi appelées les cohortes) peuvent généralement recevoir des locaux à bureaux et un mentorat, et elles ont une occasion sans précédent d'apprendre les rouages auprès de certains des meilleurs mentors et entrepreneurs au Nouveau-Brunswick. Parmi les facilitateurs du Nouveau-Brunswick, citons Planet Hatch, Propel ICT et McKenzie Accelerator. Plus de 25 entreprises ont participé à ces programmes entre l'automne 2013 et l'année 2014.

Tableau de bord sur les Néo-Brunswickois qui investissent au Nouveau-Brunswick

Les Néo-Brunswickois investissent-ils chez eux ?



Investissements au N.-B.

24,51 M\$

Total du financement par actions
(au N.-B.)

Qui investit?



14,83 M\$

Investisseurs individuels

4,50 M\$

Capital de risque

5,18 M\$

Investisseurs providentiels

Acquisitions au N.-B.

2 opérations de fusion et d'acquisition ont été menées au N.-B. en 2014.

118,90 M\$
pour les acquéreurs

De 147,30 M\$ en 2013
à 266,20 M\$ en 2014

75,42 M\$
pour les acquisitions

De 30,40 M\$ en 2013
à 105,82 M\$ en 2014

Soutien gouvernemental par le truchement des programmes

4,45 M\$
ont été versés
comme crédit
d'impôt pour les
investisseurs dans
les petites entreprises
(CIIPE)

60
demandes
approuvées
de CIIPE

85,99 M\$
en subventions
fédérales

19,29 M\$
en subventions
provinciales

Analyse des données recueillies sur cinq ans : 2010-2014

Le **financement par actions** a affiché une tendance à la hausse jusqu'en 2014, lorsqu'on a observé une baisse considérable, attribuable à l'activité limitée sur les marchés dispensés et les marchés publics. La majorité du financement a été versé au secteur des TIC. En 2014, nous observons une première depuis notre premier rapport : les marchés boursiers ont fourni des fonds au secteur de la fabrication. Le financement a été versé principalement par des investisseurs agréés. Si les grandes opérations ont été financées par l'émission de billets à ordre, la plupart des entreprises ont, toutefois, émis des actions ordinaires et des actions privilégiées.

Le financement **par capital de risque** a atteint un sommet en 2010 et en 2011, soit 15,68 millions de dollars et 21,15 millions de dollars respectivement, suivi d'un déclin à 7,12 millions de dollars en 2013, puis d'un rebond à 14,08 millions de dollars en 2014. En outre, le nombre d'opérations continue d'augmenter, après avoir atteint le sommet de 23 en 2012; il est resté vigoureux en 2014, grâce à la conclusion de 22 affaires. Jusqu'en 2014, les nouvelles entreprises de TIC étaient les principales bénéficiaires du capital de risque. En 2014, les entreprises constituées depuis longtemps ont également reçu des fonds des investisseurs.

L'activité **de fusion et d'acquisition** a atteint un sommet en 2011, grâce à des affaires d'une valeur de 533 millions de dollars. Les trois dernières années montrent une tendance plus faible; en 2013, on compte 17 fusions et acquisitions, d'une valeur de 177,70 millions de dollars et en 2014, on recense 23 affaires, d'une valeur de 372,02 millions de dollars. L'activité de fusion et d'acquisition est dominée par les grandes opérations distinctes, mais l'ampleur des opérations et leur nombre au cours des trois dernières années indiquent un marché vigoureux autant pour les entreprises en expansion du Nouveau-Brunswick que pour les entreprises d'ailleurs qui font l'acquisition d'entreprises du Nouveau-Brunswick.

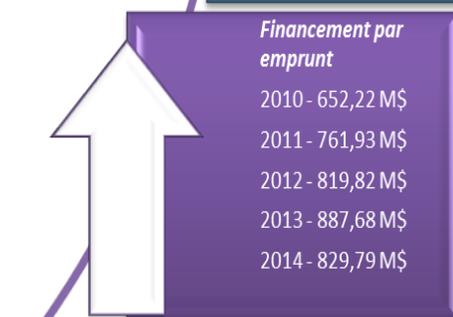
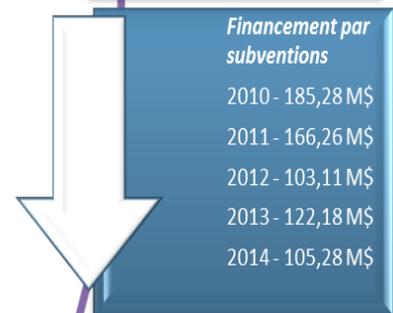
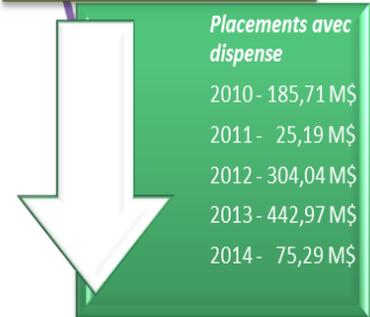
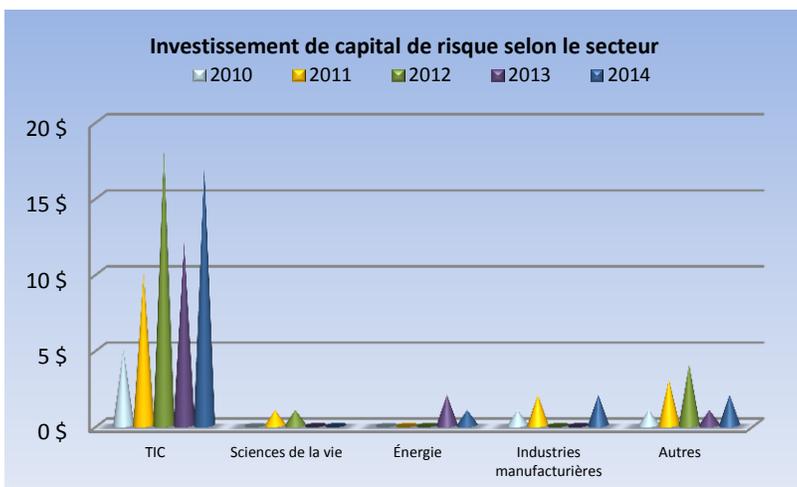
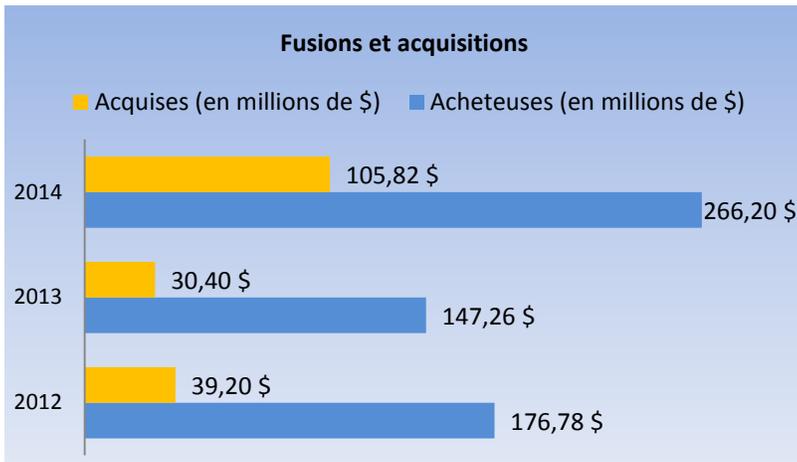
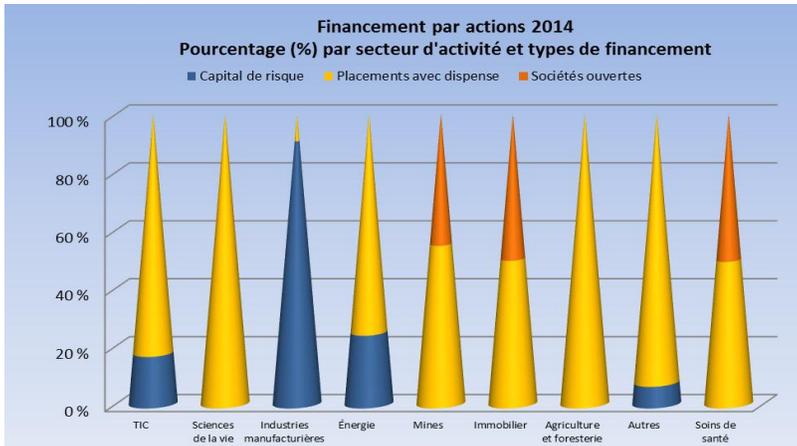
L'activité des **marchés dispensés** dépend énormément du secteur énergétique. Dès 2010, les placements avec dispense s'élevaient à 185,71 millions de dollars, ce qui a été suivi d'une augmentation à 434,89 millions de dollars en 2013, en majorité attribuable au secteur énergétique. En 2014, la valeur associée à ce type de mobilisation de fonds a chuté à 75,28 millions de dollars, en l'absence d'activité

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

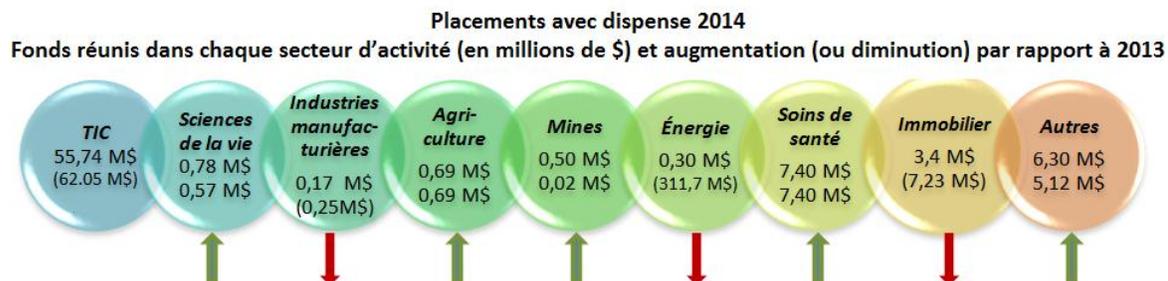
notable dans le secteur énergétique. Le nombre d'émetteurs a fluctué au fil des ans, atteignant un sommet en 2012, année où 29 entreprises ont réuni des fonds, et chutant à 19 entreprises en 2014.

Le **financement par emprunt** auprès des institutions du Nouveau-Brunswick est en hausse chaque année depuis 2011. Le financement par emprunt dans tous les secteurs, sauf celui de l'énergie, demeure la méthode privilégiée de collecte de fonds. Les *credit unions* et les caisses populaires ont tous les deux connu une croissance. Il faut savoir que les renseignements des grandes banques à charte ne sont pas disponibles à l'échelle provinciale.

Tableau de bord sur le rendement des marchés financiers du N.-B. depuis cinq ans (2010-2014)



Rapport de 2015 sur les marchés financiers



Investissements de capital de risque dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick

Les investissements de capital de risque ont montré des fluctuations au fil des ans. Nos recherches ont révélé que la somme des investissements de capital de risque a été relativement peu élevée, mais que le nombre d'opérations est supérieur à celui enregistré dans les autres provinces canadiennes de taille semblable. Cette année, non seulement cette tendance se maintient, mais on compte des opérations beaucoup plus importantes dans le secteur des TIC. Cette tendance s'accroît si nous comparons la taille des opérations moyennes de 2012 à 2014, qui est passée de 0,36 million de dollars à 0,64 million de dollars.

Une importante opération de 3,90 millions de dollars combinée à quelques opérations de moindre envergure ont fait en sorte que le secteur des TIC a accaparé 84 % ou 11,79 millions de dollars des investissements de capital de risque totaux qui étaient de l'ordre de 14,08 millions. Cette année, le secteur énergétique représente une plus faible proportion de l'investissement de capital de risque total. Dans ce secteur, l'investissement, qui se chiffrait à 1,87 million de dollars en 2013, a chuté à 0,10 million de dollars en 2014. Le secteur de la fabrication a enregistré deux opérations d'une valeur globale de 1,67 million de dollars en 2014.

La figure 1.0 montre le nombre d'opérations et d'investissements de capital de risque au cours des trois dernières années. L'investissement de capital de risque a augmenté considérablement en 2014 grâce à 22 opérations d'une valeur globale de 14,08 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 47 % du nombre d'opérations et une augmentation de 97 % de la somme des investissements de capital de risque.

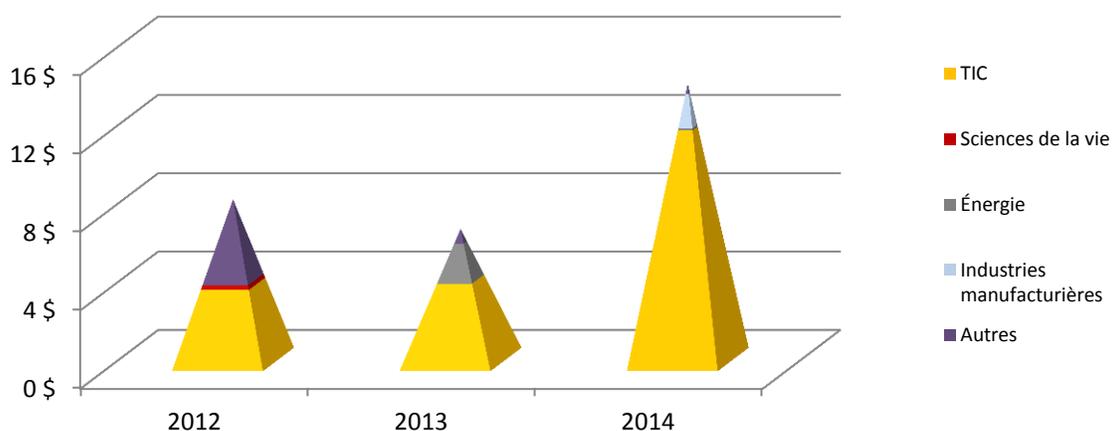
Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Figure 1.0 : Montant (en millions de \$) et nombre d'investissements de capital de risque



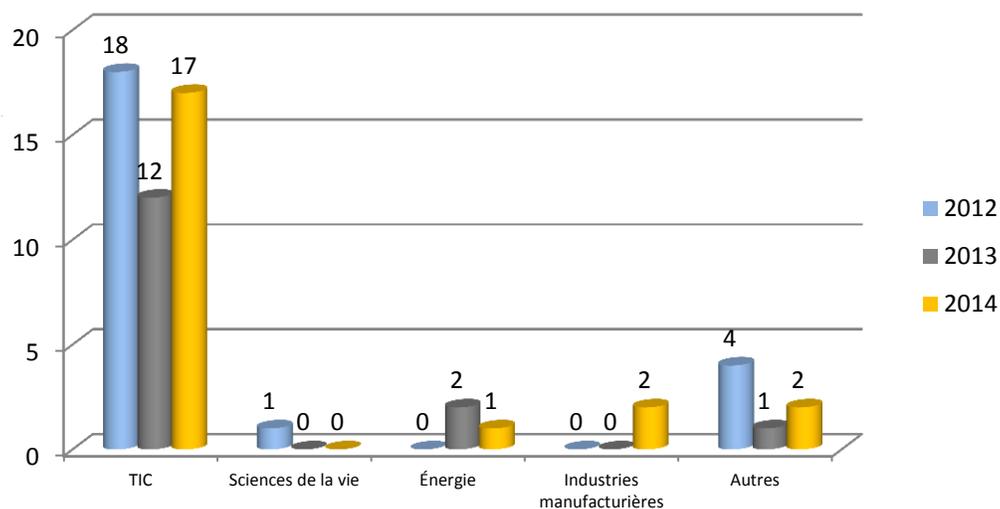
La figure 1.1 montre la valeur des investissements selon le secteur d'activité, au cours des trois dernières années. L'investissement dans les TIC continue d'augmenter. Il a d'ailleurs atteint 11,79 millions de dollars en 2014, soit la hausse la plus marquée enregistrée au cours des trois dernières années. Les investisseurs de capital de risque ont concentré leurs investissements dans les secteurs énergétique et des TIC. Toutefois, en 2014, le secteur de la fabrication a également été en mesure d'attirer le capital des investisseurs.

Figure 1.1 : Montant (en millions de \$) des investissements de capital de risque par secteur d'activité



La figure 1.2 indique le nombre d'investissements directs réalisés de 2012 à 2014. Notre analyse a établi que la plupart des opérations de capital de risque en 2014 visaient le secteur des TIC. Cette année, on observe également des investissements dans le secteur de la fabrication.

Figure 1.2 : Nombre d'investissements de capital de risque directs par secteur d'activité



En 2014, le nombre d'opérations ne s'observe pas seulement au sein de la communauté des entreprises en démarrage, mais vise également les entreprises en prédémarrage et en croissance. Les figures 1.3 et 1.4 montrent les investissements et les opérations qui ont eu lieu aux divers stades de développement au cours des trois dernières années. Affichant des hausses par rapport aux années précédentes, l'année 2014 a enregistré un nombre considérable d'opérations et d'investissements dans les entreprises en démarrage, d'une valeur de 12,69 millions de dollars. Comparativement à 2013, l'investissement dans les entreprises en prédémarrage et en croissance est passé de 2,76 millions de dollars à 1,39 million de dollars en 2014.

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Figure 1.3 : Montant des investissements de capital de risque (en millions de \$) selon le stade de croissance et le secteur d'activité

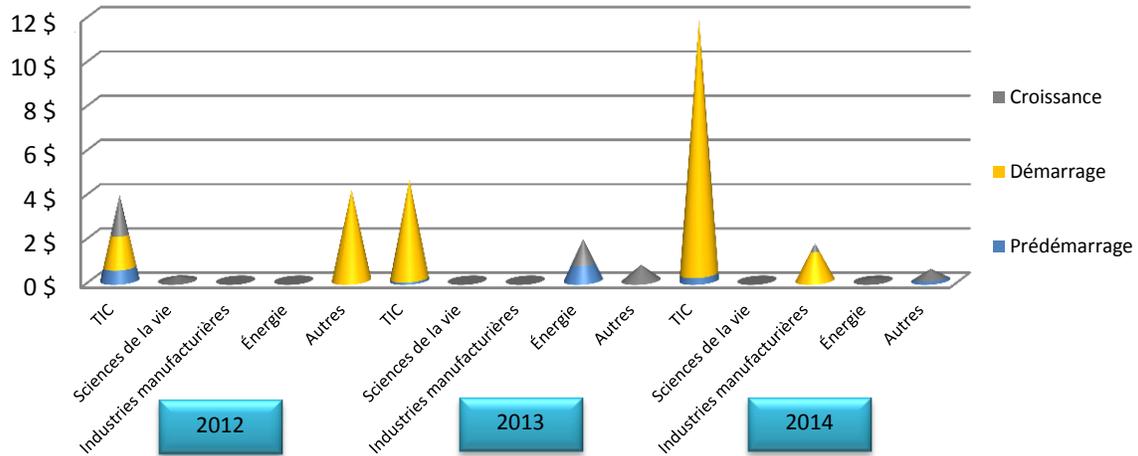
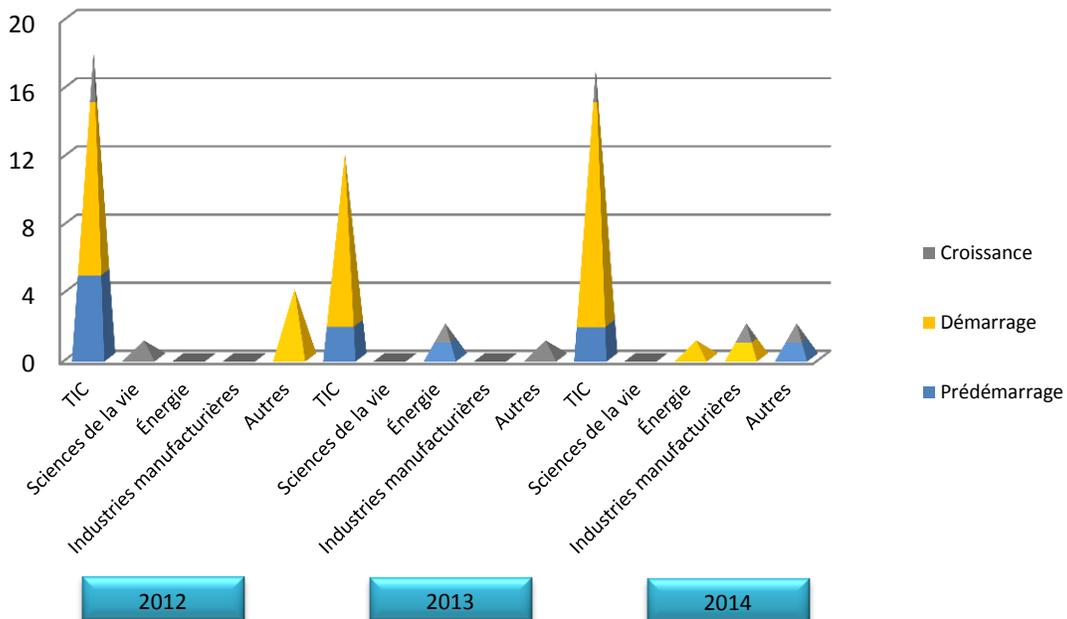


Figure 1.4 : Nombre d'investissements de capital de risque directs selon le stade de croissance et le secteur d'activité

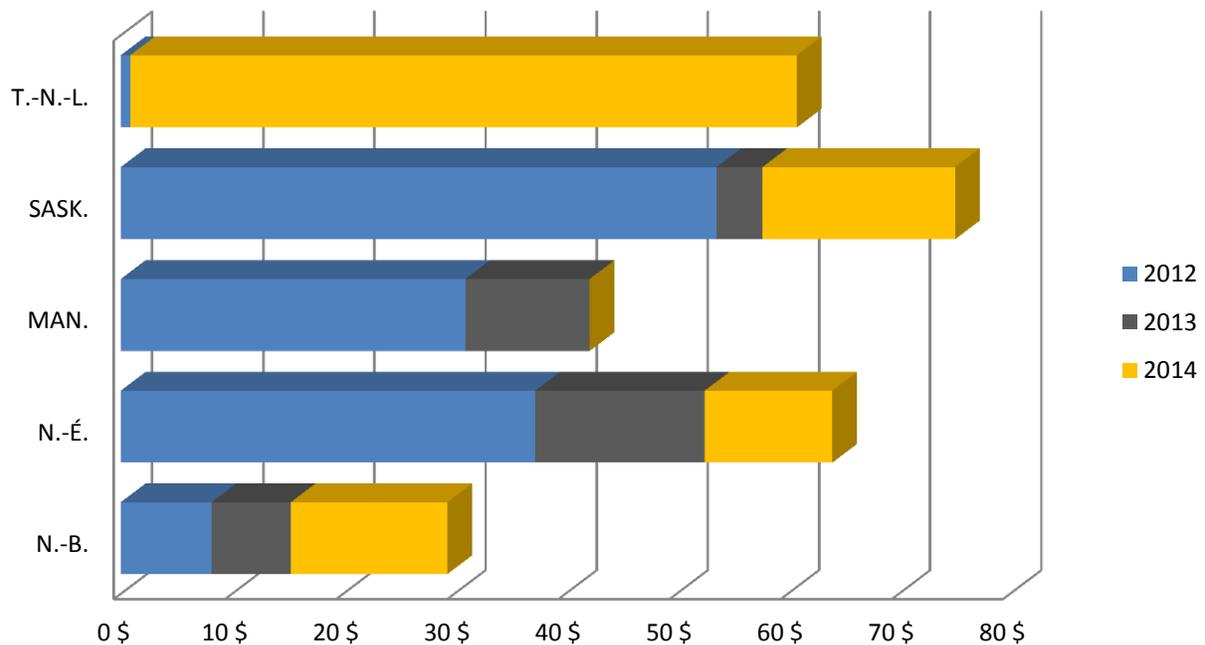


Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Nous avons examiné l'investissement de capital de risque parmi les provinces ayant des marchés financiers semblables à ceux du Nouveau-Brunswick, tant sur le plan de l'ampleur que de la nature de l'investissement.

La figure 1.5 indique l'accumulation des investissements de capital de risque dans diverses provinces au cours des trois dernières années. Bien que le Nouveau-Brunswick affiche invariablement un nombre plus élevé d'opérations, l'absence d'opérations importantes fait en sorte qu'il se classe derrière les autres provinces, malgré ses résultats positifs. En 2014, le Nouveau-Brunswick (N.-B.) a reçu le troisième montant d'investissement en importance (14,08 millions de dollars) et a affiché le plus grand nombre de d'opérations (22). Terre-Neuve-et-Labrador (T.-N.-L.) a reçu le montant d'investissement le plus élevé, soit 60 millions de dollars, répartis sur deux opérations. La Saskatchewan (Sask.) et la Nouvelle-Écosse (N.-É.) viennent en deuxième et en quatrième positions, avec des montants de 17,34 millions de dollars et de 11,49 millions de dollars respectivement. Les investissements au Manitoba (Man.) et en Nouvelle-Écosse ont diminué en 2014, tandis que la Saskatchewan a bénéficié d'un montant d'investissement substantiel, le résultat de six opérations.

Figure 1.5 : Comparaison des investissements de capital de risque selon la province (en millions de \$)

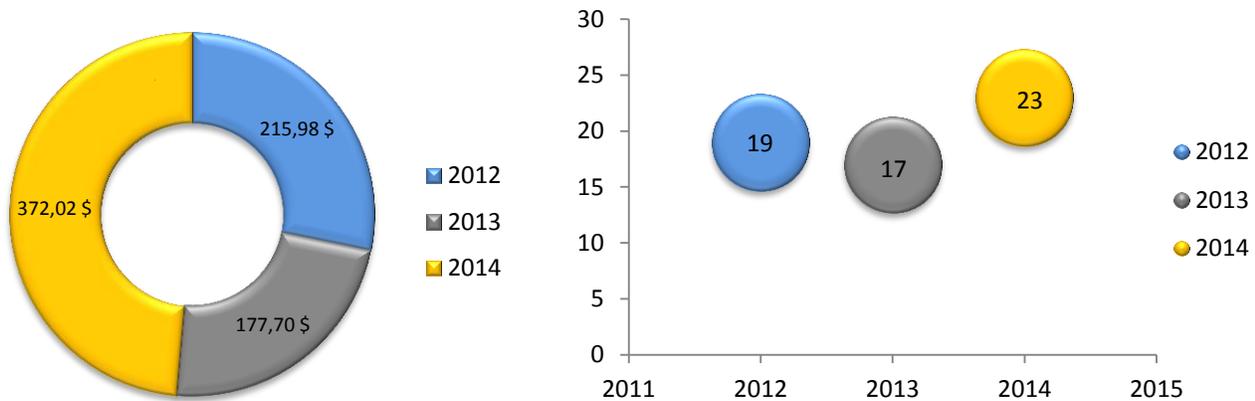


Fusions et acquisitions sur les marchés financiers du Nouveau-Brunswick

Les fusions et les acquisitions sont importantes pour permettre de cerner la situation économique des marchés financiers du Nouveau-Brunswick. L'information relative aux fusions et aux acquisitions a été recueillie par Thomson Reuters et nous a été communiquée par Alacra Inc. Cette information a d'ailleurs été complétée par nos propres recherches. En 2014, la valeur totale des fusions et des acquisitions s'établissait à 372,02 millions de dollars, grâce à 23 opérations. Cette somme comprend les 266,2 millions de dollars qui ont été investis par les entreprises du Nouveau-Brunswick pour acquérir des entreprises situées dans d'autres régions. Les 105,82 millions de dollars restants consistaient en des opérations réalisées par des sociétés situées hors du Nouveau-Brunswick qui ont acquis des sociétés du Nouveau-Brunswick. Cette année, on observe une augmentation de la valeur des investissements et du nombre d'opérations de fusion et d'acquisition comparativement aux années précédentes.

La figure 2.0 indique l'activité des fusions et des acquisitions entre 2012 et 2014. La valeur globale des fusions et des acquisitions s'établissait à 215,98 millions de dollars en 2012, mais a chuté à 177,70 millions de dollars en 2013.

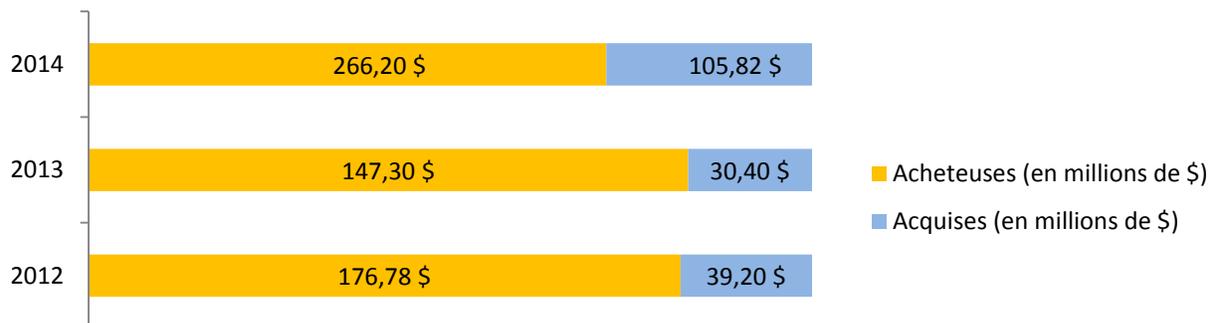
Figure 2.0 : Comparaison des opérations de fusion et d'acquisition (en millions de \$) et du nombre d'opérations au Nouveau-Brunswick



La figure 2.1 montre la valeur globale des opérations de fusion et d'acquisition en comparant les acquisitions faites par des entreprises du Nouveau-Brunswick et les entreprises de la province qui ont été acquises. Six de ces opérations concernent des entreprises néo-brunswickoises qui ont acquis des entreprises de l'extérieur, pour un total de 266,2 millions de dollars. Les 17 autres opérations se chiffraient à 105,82 millions de dollars et étaient associées à des entreprises du Nouveau-Brunswick qui ont été acquises.

Comparativement à l'année dernière, l'activité a augmenté tant pour les fusions que pour les acquisitions. Les données des trois dernières années montrent que les entreprises du Nouveau-Brunswick continuent de croître dans le contexte d'une acquisition et que les entreprises situées hors de la province entrevoient des possibilités économiques en faisant l'acquisition d'entreprises du Nouveau-Brunswick.

Figure 2.1 : Comparaison des opérations de fusion et d'acquisition (en millions de \$)



Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Les figures 2.1a et 2.1b indiquent l'emplacement des entreprises acquises par des entreprises du Nouveau-Brunswick, toutes catégories d'opérations confondues.

Figure 2.1a : Opérations de fusion et d'acquisition en 2014, en fonction de l'emplacement des sociétés acheteuses (en millions de \$)

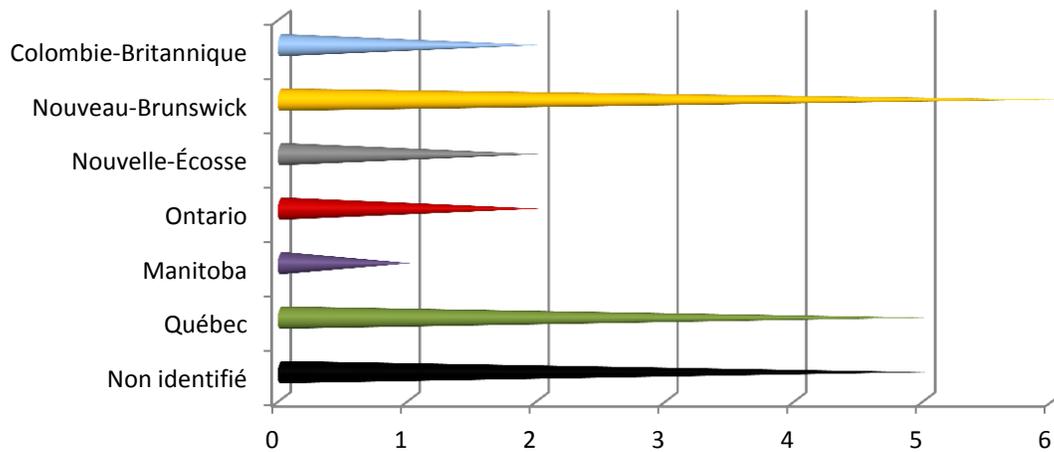
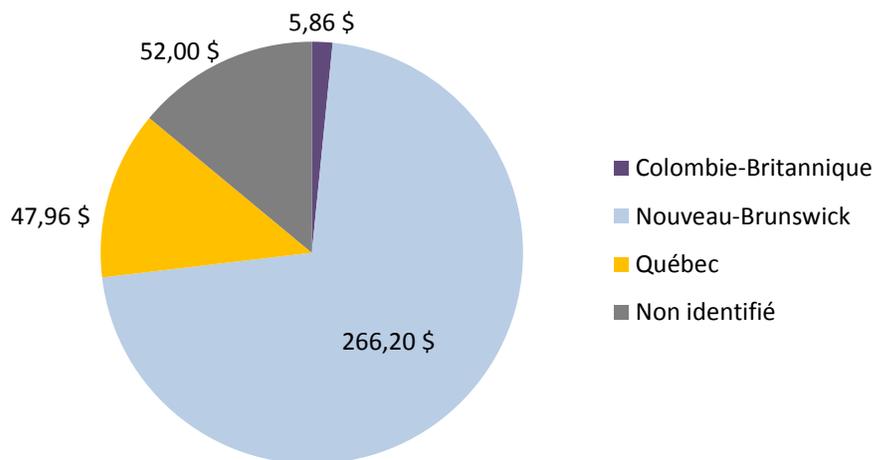
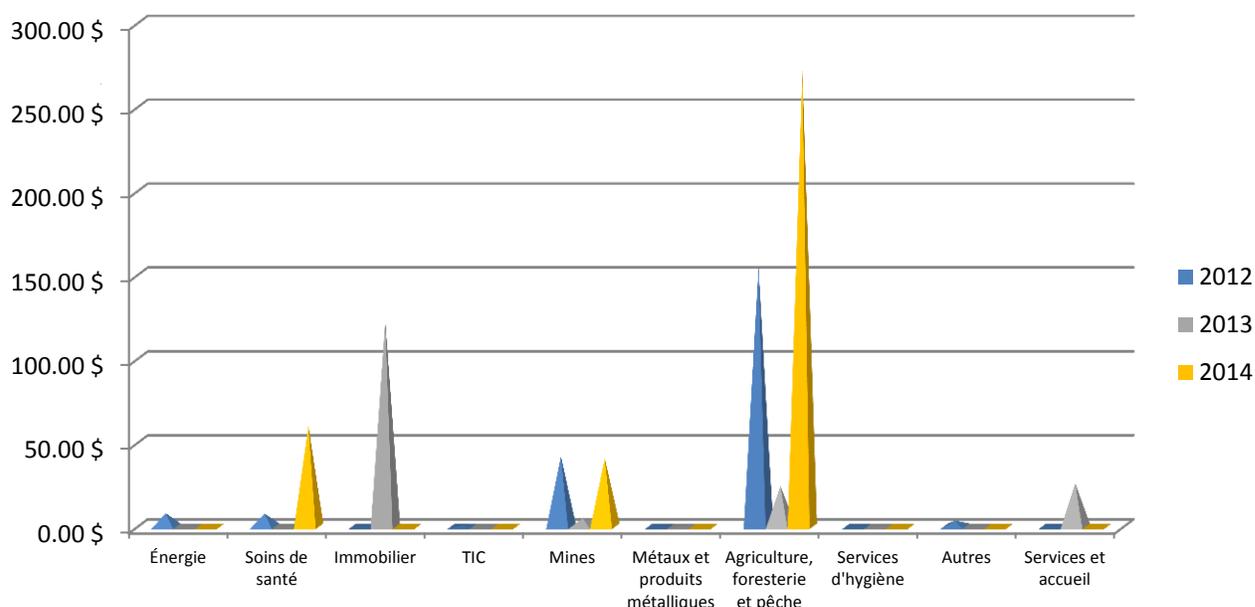


Figure 2.1b : Valeur globale des opérations de fusion et d'acquisition selon la province (2014)



Les figures 2.2 et 2.3 montrent qu'en 2014, le secteur de l'agriculture, de la foresterie et des services alimentaires a été le plus actif, pour un total de 223,44 millions de dollars.

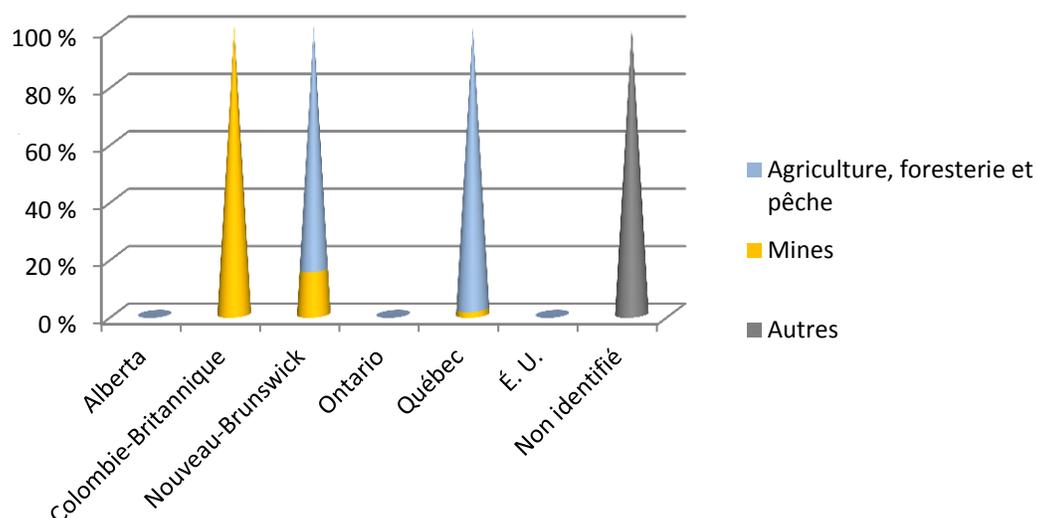
Figure 2.2 : Comparaison de la valeur des opérations de fusion et d'acquisition selon le secteur (millions de \$)



Le secteur immobilier a été actif en 2013, mais aucune opération ne s'est concrétisée en 2014. En 2014, l'industrie minière et celle des produits pharmaceutiques ont bénéficié d'opérations d'une valeur de 40,55 millions de dollars et de 60,03 millions de dollars respectivement.

La figure 2.3 indique les opérations de fusion et d'acquisition selon la région et le secteur d'activité. Les entreprises du Nouveau-Brunswick qui ont concrétisé des opérations proviennent des secteurs de l'exploitation minière, de l'agriculture, de la foresterie et des services alimentaires. Au cours de nos recherches, nous avons découvert des opérations additionnelles menées dans les secteurs des services commerciaux, de l'investissement et des opérations de marchandises, ainsi que par des concessionnaires et dans le cadre d'échanges. Ces opérations concernaient également les produits agricoles, le secteur des assurances et le secteur des produits du commerce de gros durables. Nous n'avons pas été en mesure de vérifier l'ampleur de ces activités, puisque les entreprises concernées n'ont pas divulgué la valeur des transactions.

Figure 2.3 : Opérations de fusion et d'acquisition selon l'emplacement et le secteur



Placements avec dispense dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick

Les marchés dispensés concernent les valeurs mobilières placées sans prospectus. Toute personne qui place de nouvelles valeurs mobilières doit habituellement divulguer sous forme de prospectus certains renseignements aux éventuels investisseurs. Cette exigence vise à faire en sorte que les investisseurs reçoivent des renseignements suffisants pour leur permettre de prendre une décision d'investissement éclairée. Dans certains cas, l'exigence de prospectus peut être suspendue. Cette exemption s'applique généralement aux titres non liquides, qui ne comptent pas de marchés secondaires établis.

Contrairement aux sociétés cotées en bourse, la plupart des émetteurs de valeurs mobilières de marché dispensé ne sont pas tenus de fournir de l'information aux investisseurs en continu.

Aux fins de notre analyse des marchés dispensés, nous avons obtenu de l'information à partir de déclarations réglementaires, ainsi que d'information que des investisseurs nous ont fournie volontairement. De nombreuses sociétés recueillant des capitaux dans la province s'appuient sur la notion de dispense relative aux émetteurs fermés. Cette dispense ne comporte pas d'exigence de déclaration à la FCNB.

Nous avons approfondi notre connaissance de l'activité des marchés dispensés grâce à l'analyse des données du ministère des Finances sur les fonds récoltés admissibles à un crédit d'impôt à l'investissement par l'intermédiaire du Programme de CIIPE. Les Néo-Brunswickois ont bénéficié de ce crédit d'impôt et ont investi 14,83 millions de dollars dans 60 entreprises du Nouveau-Brunswick.

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

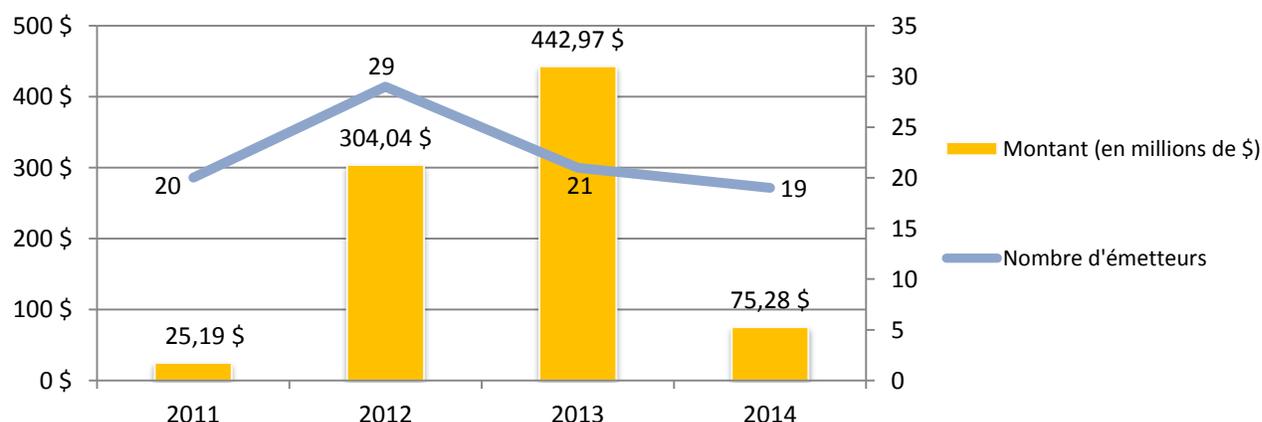
En 2013, 100 demandes de CIPE ont été reçues et les Néo-Brunswickois ont investi 19,3 millions de dollars. La diminution d'une année à l'autre peut être attribuable aux investisseurs qui attendent l'engagement pris par le gouvernement de faire passer la valeur du CIPE de 30 % à 50 %. L'augmentation du crédit d'impôt est entrée en vigueur au début de 2015. Nous n'avons pas intégré les renseignements sur le CIPE dans nos totaux globaux, car il pourrait y avoir un chevauchement entre les données sur le CIPE et les données recueillies auprès de nos autres sources.

En 2014, l'investissement dans les placements avec dispense a considérablement diminué par rapport à 2013. En 2013, le secteur énergétique représentait 312,39 millions de dollars, mais en 2014, ce secteur n'a pas été actif sur le marché dispensé. Le secteur des soins de santé a affiché une augmentation des fonds, mobilisant 7,29 millions de dollars, versés par des investisseurs de l'extérieur du Nouveau-Brunswick. En 2014, le montant total des placements avec dispense se chiffrait à 75,28 millions de dollars, dont 63,74 millions de dollars provenaient de l'extérieur du Nouveau-Brunswick.

En 2014, les fonds versés par les Néo-Brunswickois s'élevaient à 11,54 millions de dollars. Les secteurs des TIC et des soins de santé ont été les plus actifs. Le secteur de l'énergie représentait 74 % des fonds totaux recueillis pour le marché dispensé en 2014. Les investisseurs nationaux, principalement situés en Ontario, ont versé des fonds d'une valeur de 50 millions de dollars.

La figure 3.0 montre la distribution des placements avec dispense des quatre dernières années. En 2014, le montant était inférieur à celui des deux années précédentes, mais correspondait davantage aux données de 2011.

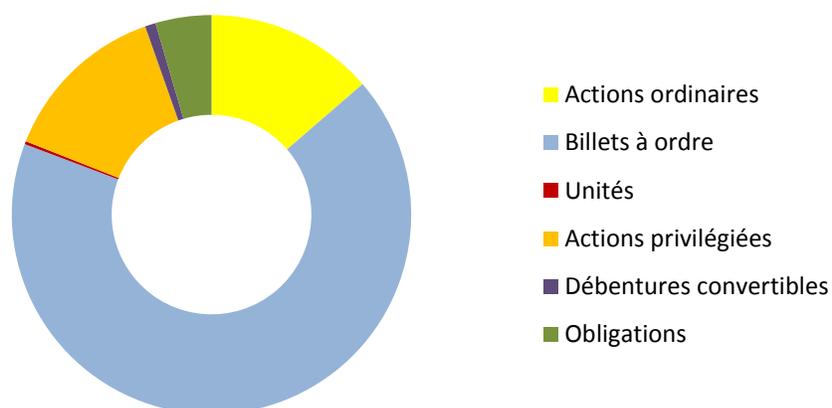
Figure 3.0 : Placements avec dispense (en millions de \$)



Rapport de 2015 sur les marchés financiers

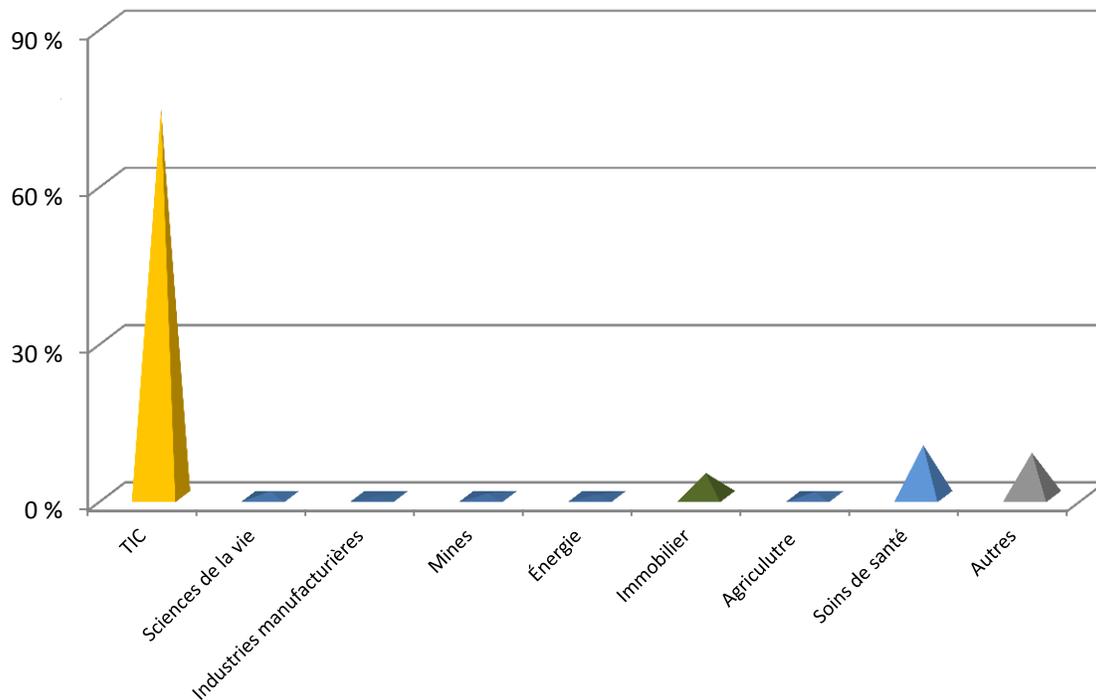
La figure 3.1 illustre le type de valeurs mobilières émis en 2014 dans l'ensemble des marchés dispensés du Nouveau-Brunswick. La majorité des fonds mobilisés l'ont été par l'émission de billets, avec plus de 50 millions de dollars ou 67 % de la totalité des placements avec dispense, alors que les actions ordinaires et privilégiées en représentaient 27 %. Les fonds mobilisés par ces deux types de titres ont atteint 20 millions de dollars et ont principalement été affectés aux secteurs des soins de santé, de la fabrication, de l'exploitation minière, des sciences de la vie, de l'agriculture et des TIC. Les obligations, d'une valeur de 3,4 millions de dollars, représentaient 5 % des placements avec dispense et ont servi aux entreprises du secteur immobilier.

Figure 3.1 : Placements avec dispense selon le type de valeurs mobilières (en millions de \$)



La figure 3.2 représente les placements avec dispense par secteur. Les TIC ont accaparé la majorité des fonds en 2014, soit plus de 55,74 millions de dollars. Les TIC représentaient 74 % des placements totaux, tandis que les soins de santé en représentaient 10 %, ou environ 7 millions de dollars. Un montant de 3,4 millions de dollars a été recueilli dans le secteur immobilier, ce qui représente 5 % du total. D'autres secteurs d'activité, tels que les sciences de la vie, l'exploitation minière, l'agriculture et l'énergie, et d'autres secteurs non désignés ont recueilli globalement plus de 8,5 millions de dollars, ce qui représente 11 % des sommes recueillies.

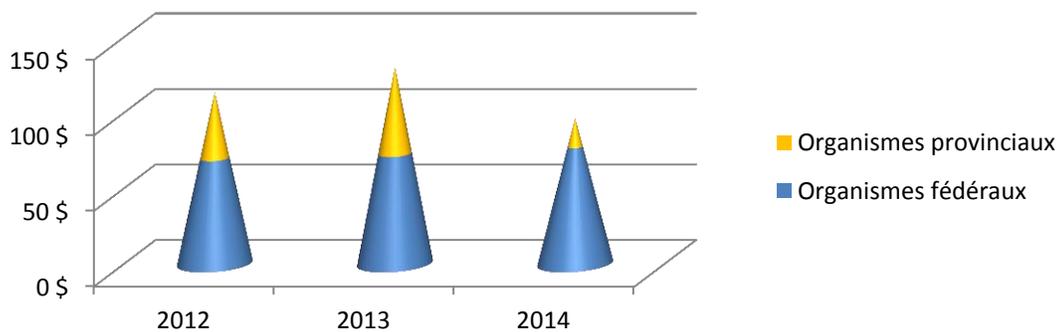
Figure 3.2 : Placements avec dispense par type secteur d'activité (en millions de \$)



Subventions dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick

Aux fins de notre analyse, nous avons pris en compte les subventions accordées par les gouvernements fédéraux et provinciaux. En 2012 et en 2013, la valeur totale des subventions versées est demeurée relativement stable à 149,9 millions de dollars et 148,38 millions de dollars respectivement. Cette année, notre analyse est incomplète, car la Société de développement régional n'a pas publié son rapport annuel, qui présente les détails nécessaires.

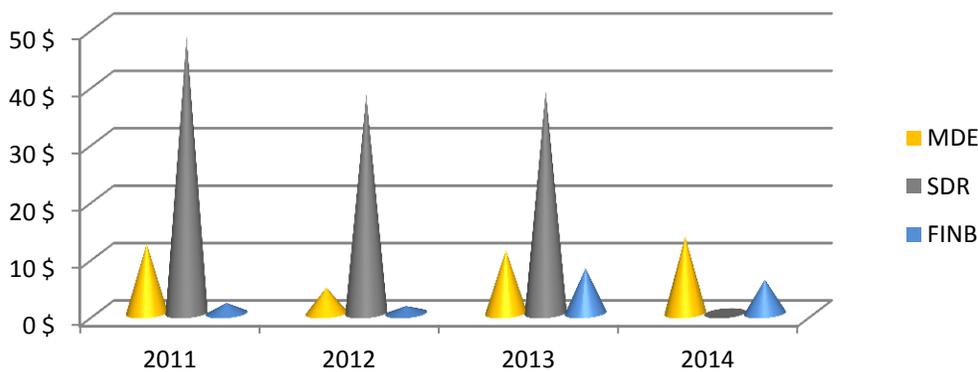
Figure 4.0 : Subventions provinciales et fédérales (en millions de \$)



Rapport de 2015 sur les marchés financiers

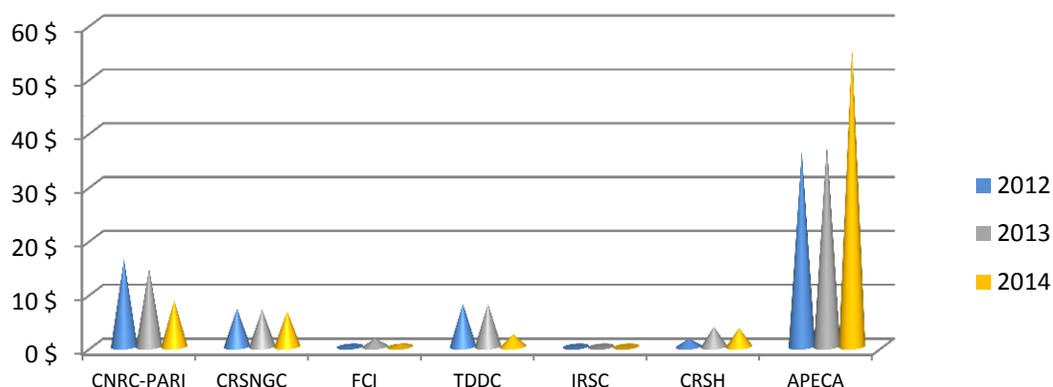
À l'échelle provinciale, le ministère du Développement économique (maintenant Opportunités NB) a versé 11 millions de dollars en 2013, alors qu'en 2014, le montant versé par ce ministère est passé à 13,39 millions de dollars. Le Fonds d'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB) verse également des subventions, mais il vise à soutenir les activités de recherche. Le fonds a permis de verser 7,90 millions de dollars en 2013, comparativement à 5,90 millions de dollars en 2014. Cette année, la FINB a lancé deux nouveaux programmes, soit le Programme de bourses d'études supérieures du N.-B. et la chaire de recherche en innovation du N.-B. Puisque Investir NB est devenu un nouvel organisme gouvernemental (appelé Opportunités Nouveau-Brunswick), nous n'avons pas pu donner de détails sur les opérations relatives à l'entité précédente.

Figure 4.1 : Subventions provinciales au Nouveau-Brunswick (en millions de \$)



La figure 4.2 illustre les subventions fédérales accordées au Nouveau-Brunswick. Le montant des subventions fédérales a augmenté en 2014, pour atteindre 77,24 millions de dollars. Comme cela a été le cas au cours des deux années précédentes, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a été le principal subventionneur en 2014, versant 55,61 millions de dollars.

Figure 4.2 : Subventions fédérales au Nouveau-Brunswick



Financement par emprunt

Pour analyser les chiffres relatifs au financement par emprunt à l'échelle provinciale, nous avons utilisé des données provenant de trois institutions :

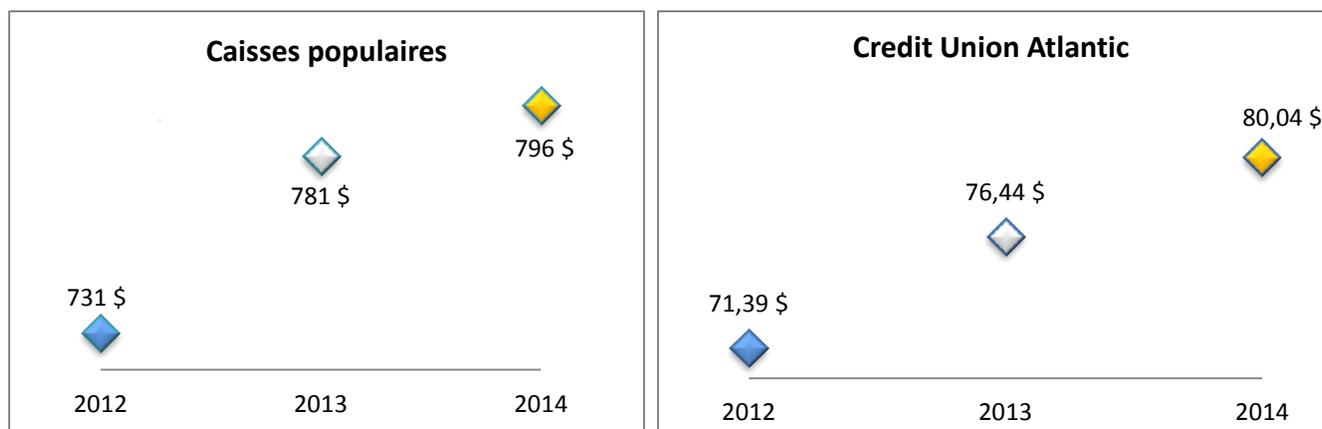
- La Fédération des caisses populaires acadiennes
- La Credit Union Atlantic (Nouveau-Brunswick)
- L'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

L'information relative aux grandes banques n'est pas accessible à l'échelle provinciale.

La figure 5.0 montre la somme des prêts en souffrance entre 2012 et 2014. Les prêts détenus dans les caisses populaires s'élevaient à 796 millions de dollars en 2014, ce qui représente une hausse de 2 % par rapport à 2013.

En 2013, les *credit unions* (coopératives d'épargne et de crédit) du Nouveau-Brunswick ont financé des prêts s'élevant à 76,44 millions de dollars, soit une augmentation de 7 % par rapport à 2012. En 2014, ces coopératives ont financé un montant de 80,04 millions de dollars, ce qui représente une augmentation supplémentaire de 4,7 % par rapport à 2013.

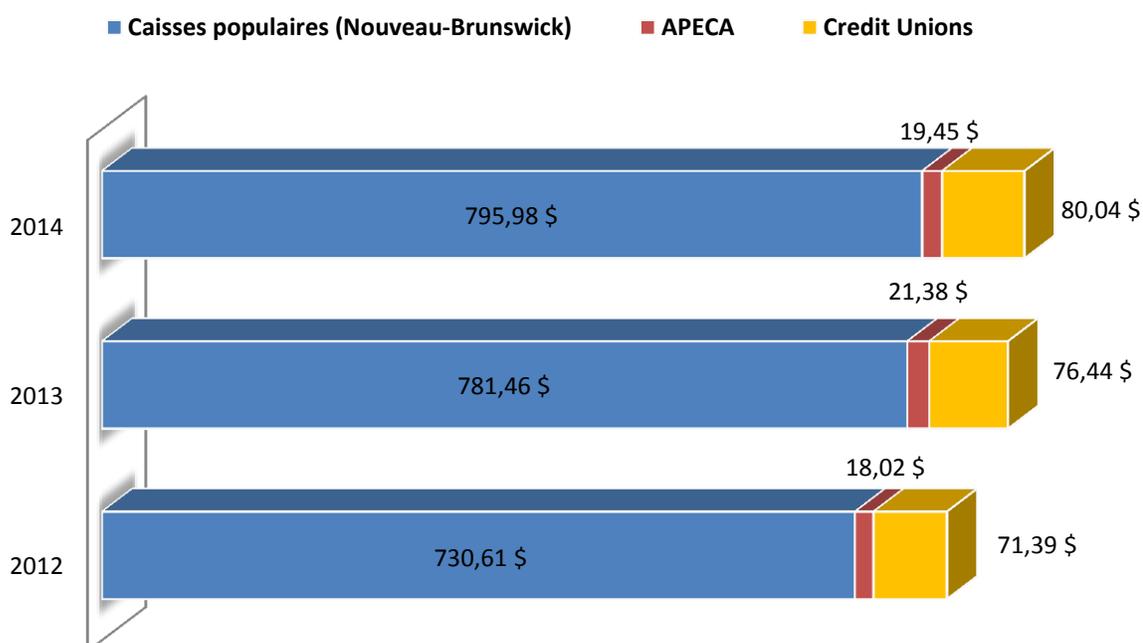
Figure 5.0 : Caisses populaires et *credit unions* : Prêts en souffrance (en millions de \$)



La figure 5.1 montre le financement par emprunt dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick au cours des trois dernières années. Parmi ces organismes, ce sont les caisses populaires qui ont le plus contribué au cours de cette période.

En 2014, l'APECA a versé 19,45 millions de dollars en emprunts, comparativement à 21,38 millions de dollars en 2013.

Figure 5.1 : Financement par emprunt dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick



Résumé

Notre analyse des marchés financiers du Nouveau-Brunswick porte sur les six dernières années. Nos recherches ont révélé que nos marchés financiers sont très influencés par les projets individuels à grande portée. L'absence de ces affaires en 2014 a eu une incidence considérable sur le total des capitaux réunis. Toutefois, le nombre des opérations de moindre envergure montre que les marchés financiers du Nouveau-Brunswick demeurent actifs. Nos recherches indiquent que les entreprises du Nouveau-Brunswick ont été en mesure d'attirer du capital tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la province. Les entreprises privées et les sociétés cotées en bourse des secteurs des TIC, de l'immobilier, des soins de santé, et de la fabrication ont une incidence considérable sur nos marchés financiers. Ces quatre secteurs sont les secteurs de croissance de notre économie. Sur l'ensemble, toutefois la croissance globale de l'économie est en perte de vitesse, car d'autres secteurs affichent une tendance à la baisse.

Nos recherches indiquent que l'environnement des fusions et des acquisitions continue d'être actif, malgré l'absence de croissance générale dans la province. Les fusions et les acquisitions se rapportent tant aux entreprises néo-brunswickoises qui font l'acquisition d'autres entreprises de la province qu'aux entreprises nationales et internationales qui reconnaissent la valeur des entreprises menant des activités dans la province.

Les facilitateurs du Nouveau-Brunswick ont offert un encadrement et des activités de développement des compétences à la communauté d'entreprises en démarrage. Bon nombre d'entreprises qui ont suivi le programme de facilitation recueillent maintenant des fonds de façon active et embauchent des Néo-Brunswickois. Nous continuerons de faire le suivi des facilitateurs en vue de produire un rapport sur leur incidence dans les marchés financiers du Nouveau-Brunswick.

L'introduction du financement participatif par actions par la FCNB a permis de présenter une approche novatrice de la mobilisation de fonds dans la province. Nous surveillerons l'évolution de cette nouvelle possibilité de financement et vous en ferons part dans notre rapport de 2016.

Une prochaine analyse sera axée sur l'incidence à plus long terme du volume des opérations de capital de risque sur les entreprises en démarrage, notamment celles du secteur des TIC, et sur la sensibilisation accrue des entreprises du Nouveau-Brunswick aux possibilités de mobilisation de fonds dans les marchés dispensés. Dans les rapports antérieurs, nous avons exprimé l'avis que le soutien constant des entreprises en démarrage pourrait dégager ce type de résultats. Comme une année ne permet pas de

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

repérer une tendance, nous continuerons de suivre les données sur le capital de risque afin de déterminer si ce type d'opération se reproduit et permet de faire croître l'économie du Nouveau-Brunswick.

La FCNB est ouverte aux éventuels discussions et commentaires concernant le présent rapport. Veuillez communiquer avec notre spécialiste des marchés financiers, Jeff Harriman, à l'adresse suivante : Jeff.Harriman@FCNB.ca.

Annexe A – Liste de définitions

- **Action ordinaire** – Valeur mobilière qui représente la participation au capital-actions d'une société, qui confère des droits de vote et qui donne au porteur le droit à une part des succès de la société sous forme de dividendes ou de plus-value du capital.
- **Actions privilégiées** – Catégorie de droit de propriété dans une société qui a un rang préférentiel sur l'actif et les revenus par rapport aux actions ordinaires. Les actions privilégiées rapportent généralement un dividende qui doit être payé avant les dividendes aux porteurs d'actions ordinaires. Normalement, elles ne sont pas assorties d'un droit de vote.
- **Agriculture, foresterie et services alimentaires** – Secteurs d'activité qui s'occupent des cultures agricoles, de l'élevage d'animaux, de la foresterie et de l'exploitation forestière, de la pêche et d'autres activités connexes.
- **Autres (dans la catégorie Secteurs)** – Secteurs de la construction, du commerce de gros, des transports et de l'entreposage, du tourisme, des services publics, des arts, du divertissement et des loisirs.
- **Autres (dans la catégorie Types de bailleurs de fonds)** – Investisseurs qui s'intéressent à des opérations dans des actions déterminées, mais sans présence permanente sur le marché, comme les investisseurs providentiels et les investisseurs sur le marché des souscriptions publiques.
- **Billet à ordre** – Valeur mobilière qui a généralement une durée plus longue qu'une lettre de change, mais plus courte qu'une obligation.
- **Débeture convertible** – Type de prêt émis par une compagnie qui peut être converti en actions par le porteur et, dans certaines circonstances, par l'émetteur du prêt.
- **Emplacement de l'investisseur** – Lieu géographique de l'investisseur qui réalise un investissement.
- **Emplacement du financement** – Lieu géographique d'où provient le capital de risque investi au Nouveau-Brunswick.
- **Financement participatif** – pratique de financement d'un projet ou d'une entreprise par la mobilisation de petites sommes d'argent provenant d'un grand nombre de personnes, généralement par le truchement d'Internet.
- **Financement participatif par actions** – Nom donné au processus par lequel des gens (les « participants ») investissent dans une société privée (une entreprise non cotée en bourse) en échange d'actions de la société, généralement par le truchement d'Internet.
- **Financement par emprunt** – Prêt obtenu d'une institution comme une banque, une caisse populaire, une coopérative d'épargne et de crédit, un gestionnaire de portefeuille, un fonds financier ou une compagnie d'assurance.

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

- **Financement privé indépendant** – Fonds qui investit sur le marché des souscriptions privées et qui réunit la totalité ou une partie de ses capitaux auprès d’investisseurs de l’extérieur.
- **Fonds de croissance** – Fonds qui réalise la majorité de ses investissements dans un portefeuille d’entreprises qui ont déjà un produit ou un service établi qui rapporte des revenus, mais qui ne dégage peut-être pas encore de bénéfices. Ces sociétés peuvent avoir besoin de capitaux pour assurer leur croissance ou prendre de l’expansion. Les investissements servent à intensifier les activités de mise en marché, de production, de mise au point de produits, etc.
- **Fonds de démarrage** – Fonds qui réalise la majorité de ses investissements dans des sociétés qui ont déjà des activités de mise au point de produit, de mise en marché initiale, de fabrication et de vente à l’étape des essais ou de la production. Les investissements sont utilisés par la société pour lancer la production et les ventes. Dans certains cas, le produit commence à être offert dans le commerce et la société ne réalise pas encore de bénéfices. La société peut être en train de s’organiser ou être en activité depuis au plus trois ans. Habituellement, ces entreprises ont réalisé des études de marché, ont recruté leurs principaux dirigeants, ont dressé un plan d’affaires et sont prêtes à entrer en activité ou sont déjà en activité.
- **Fonds fiscalisé** – Fonds établi à l’aide d’un crédit d’impôt aux particuliers offert par le gouvernement, comme les sociétés de capital de risque des travailleurs.
- **Fonds polyvalent** – Fonds intéressé à investir du capital de risque à plusieurs étapes du cycle de vie d’une entreprise. Ce type de fonds a des activités d’investissement aux étapes du prédémarrage, du démarrage et de la croissance, sans se limiter à une étape en particulier.
- **Fusions et acquisitions** – Aspect d’une stratégie d’entreprise, du financement et de la gestion des sociétés touchant l’achat, la vente, la division et la combinaison de différentes sociétés et entités similaires qui peuvent aider une entreprise à avoir une croissance rapide dans son secteur ou son emplacement d’origine, ou dans un nouveau secteur ou un nouvel emplacement, sans créer de filiale, ou d’autre entité secondaire, et sans avoir recours à la constitution d’une coentreprise.
- **Gouvernements (fonds gouvernemental)** – Fonds de capital-investissement établi par un organisme gouvernemental qui réunit des capitaux d’investisseurs de l’extérieur.
- **Industries manufacturières** – Fabrication, transformation ou préparation de produits du secteur des matières premières.
- **Institutions (fonds institutionnel)** – Fonds géré à l’intérieur de certaines grandes organisations comme les fonds de dotation, les fondations ou les fonds de pension, les banques d’investissement et les autres institutions bancaires ou financières.
- **Investissement de capital de risque** – Forme spéciale d’investissement en actions dans des sociétés fermées qui se distingue par des placements dans des entreprises nouvelles qui ont un fort potentiel de croissance.
- **Investissement providentiel** – Investissement en argent ou en mentorat d’un particulier dans une petite entreprise ou une entreprise en démarrage.

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

- **Investisseur qualifié** – Personne ou organisation, généralement bien nantie et chevronnée, qui satisfait aux critères établis. Les critères en question se trouvent dans la [Norme canadienne 45-106 sur les dispenses de prospectus et d'inscription](#).
- **Marchés financiers** – Marchés qui réunissent les fournisseurs et les utilisateurs de capitaux et de produits financiers comme les actions (financement par actions) et les obligations (financement par emprunts) et qui rendent possible le transfert de capitaux; personnes et organismes qui soutiennent ce processus.
- **Notice d'offre** – Document juridique qui énonce les objectifs, les risques et les conditions d'investissement dans un placement privé. Comprend des éléments comme les états financiers, les notes biographiques des dirigeants, une description détaillée de l'entreprise, etc.
- **Obligation** – Une obligation est un titre de créance. L'investisseur prête de l'argent à un emprunteur (comme une société par actions ou un gouvernement) pendant une certaine période. En contrepartie, l'emprunteur s'engage à payer à l'investisseur de l'intérêt à taux fixe à certaines dates et de rembourser la valeur de l'argent emprunté (la valeur nominale) à l'échéance.
- **Placement avec dispense** – Fait, pour un émetteur, de vendre des valeurs mobilières en se servant de l'une des dispenses de prospectus prévues par le droit des valeurs mobilières.
- **Placement en actions** – Source de financement qui fonctionne par l'acquisition d'une prise de participation dans une société fermée (non inscrite à la cote d'une bourse) ou l'achat et la détention d'actions sur un marché boursier par des particuliers ou des sociétés.
- **Prêt actif** – Capital emprunté, mais non encore remboursé.
- **Sciences de la vie** – Secteur de la biotechnologie, de la médecine et des soins de santé.
- **Services** – Secteur d'activité qui regroupe les services suivants :
 - services professionnels;
 - services scientifiques et techniques;
 - services administratifs et de soutien;
 - gestion des déchets et restauration;
 - autres services, à l'exception des services d'éducation et d'administration publique.
- **Stade du prédémarrage** – Fonds qui réalise la majorité de ses investissements dans des entreprises récemment établies afin d'aider le fondateur à faire de la recherche en vue de mettre au point et de concevoir un produit ou un service. Ce stade nécessite relativement peu de capitaux et précède normalement les activités de commercialisation.
- **Subvention** – Type d'aide financière généralement accordée par un organisme fédéral ou un organisme provincial pour un objet déterminé.
- **TIC** – Secteur des technologies de l'information et des communications.
- **Type de bailleur de fonds** – Structure du fonds.

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

- **Type de fonds de capital de risque** – Domaine dans lequel le fonds paraît ou déclare investir.
- **Unités** – Combinaison de valeurs mobilières ou de types de valeurs mobilières achetées ou vendues en bloc.

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Annexe B – Tableau de bord des indicateurs clés des marchés financiers du Nouveau-Brunswick (2014)

Secteurs d'activités													Pourcentage de variation	Différence
Sources de financement	TIC	Sciences de la vie	Industries manufacturières	Énergie	Agriculture/Serv. alim.	Mines	Soins de santé	Immobilier	Autres	2014	2013			
	En millions de \$	En millions de \$	En millions de \$	En millions de \$	En millions de \$	En millions de \$	En millions de \$	En millions de \$	En millions de \$	Total (en millions de \$)	Total (en millions de \$)			
INVESTISSEMENTS DE CAPITAUX PROPRES														
Capital de risque selon les types de bailleurs de fonds														
Gouvernement	2,25	-	-	-	-	-	-	-	-	2,25	2,37	-5 %	-0,12	
Fonds fiscalisé		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Fonds privé indépendant	2,14	-	-	0,10	-	-	-	-	-	2,24	0,77	191 %	1,47	
Autres ou particuliers	3,50	-	-	-	-	-	-	-	2,19	5,69	3,73	53 %	1,96	
Institution		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-		-	
Capital-investissement d'entreprise et capital de risque	3,90	-	-	-	-	-	-	-	-	3,90	0,25	1460 %	3,65	
Total des investissements de capital de risque	11,79	-	1,67	0,10	-	-	-	-	-0,52	14,08	7,12	98 %	6,96	
Placements avec dispense	55,74	0,78	0,18	0,29	0,69	-	-	-	6,30	63,98	434,89	-85 %	-370,91	
Marché public*		-	-	-	-	0,50	7,40	3,40	-	11,30	80,08	-86 %	-68,78	
Total du financement par actions	67,53	0,78	1,85	0,39	0,69	0,50	7,40	3,40	6,82	89,36	522,09	-83 %	-432,73	
FUSIONS ET ACQUISITIONS														
Sociétés acheteuses		-	-	-	224,44	41,76	-	-	-	266,20	147,30	81 %	118,90	
Société acquises		-	-	-	47,00	1,30	57,52	-	-	105,82	30,40	248 %	75,42	
Total fusions et acquisitions					271,44	43,06	57,52		-	372,02	177,70	109 %	194,32	
SUBVENTIONS**														
Organismes provinciaux		-	-	-	-	-	-	-	-	19,29	72,89	-74 %	-53,60	
Organismes fédéraux		-	-	-	-	-	-	-	-	77,24	57,70	34 %	19,54	
Total des subventions										96,53	130,59	-26 %	-34,06	
Total global	67,53	0,78	1,85	0,39	272,13	43,56	64,92	3,40	6,82	557,91	821,97	-32 %	-264,06	
Financement par emprunt***	-	-	-	-	-	-	-	-	-	895,47	879,28	2 %	16,19	

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

*Les marchés publics comprennent les 11,30 millions de dollars réunis par des sociétés ouvertes dans les marchés dispensés.

**Nous avons utilisé le montant total des subventions pour notre analyse, car la répartition par secteur n'est pas disponible.

***Le financement par emprunt comprend de l'information sur les prêts actifs accordés aux sociétés du Nouveau-Brunswick par les caisses populaires, l'APECA et la Credit Union Atlantic (N.-B.).

Annexe C – Tableau de bord des indicateurs clés des marchés financiers du Nouveau-Brunswick des cinq dernières années

Tableau de bord	Année (en millions de \$)				
	2010	2011	2012	2013	2014
Investissements de capital de risque	15,68	21,15	8,18	7,12	14,08
Nombre d'opérations de capital de risque	12	16	23	15	22
Taille moyenne des opérations	1,31	1,32	0,36	0,47	0,64
Placements avec dispense (incluant le secteur de l'énergie)	185,71	24,75	304,04	434,89	75,28
Placement avec dispense (excluant le secteur de l'énergie)	36,54	24,75	23,23	122,47	74,99
Marchés boursiers	s. o.	116,9	23,20	78,00	11,30
Fusions et acquisitions	s. o.	533,87	215,98	177,67	372,02
Subvention	203,56	116,25	103,11	130,59	96,53
Financement par emprunt	652,22	761,93	820,02	879,28	895,47
CIPE	21,00	16,60	17,60	19,30	14,83

Annexe D – Tableaux

Figure 1.0 : Montant (en millions de \$) et nombre d'investissements de capital de risque

Investissements de capital de risque	2010	2011	2012	2013	2014
Montant (en millions de \$)	15,68	21,15	8,18	7,12	14,08
Nombre d'opérations	11	16	23	15	22

Figure 1.1 : Montant (en millions de \$) des investissements de capital de risque par secteur d'activité

Année	Secteur d'activité (en millions de \$)					Total
	TIC	Sciences de la vie	Industries manufacturières	Énergie	Autres	
2010	15,18	-	-	0,50	-	15,68
2011	15,50	0,40	-	1,15	4,10	21,15
2012	3,86	0,22	-	-	4,10	8,18
2013	4,55	-	-	1,87	0,70	7,12
2014	11,79	-	1,67	0,10	0,52	14,08

Figure 1.2 : Nombre d'investissements de capital de risque directs par secteur d'activité

Année	Secteur d'activité (nombre d'opérations)					Total
	TIC	Sciences de la vie	Industries manufacturières	Énergie	Autres	
2010	9	-	-	2	-	11
2011	10	1	-	2	3	16
2012	18	1	-	-	4	23
2013	12	-	-	2	1	15
2014	17	-	2	1	2	22

Figure 1.3 : Valeur des investissements de capital de risque (en millions de \$) selon le stade de croissance et le secteur d'activité

Stade de croissance	2012				2013				2014			
	TIC	Sciences de la vie	Énergie	Autres	TIC	Sciences de la vie	Énergie	Autres	TIC	Industries manufacturières	Énergie	Autres
Prédémarrage	0,61	-	-	-	0,10	-	0,75	-	0,30	-	-	0,10
Démarrage	1,45	-	-	4,10	4,45	-	-	-	11,39	1,30	-	-
Croissance	1,80	0,22	-	-	-	-	1,12	0,70	0,10	0,37	0,10	0,42
Total	3,86	0,22	-	4,10	4,55	-	1,87	0,70	11,79	1,67	0,10	0,52

Figure 1.4 : Nombre d'investissements de capital de risque directs selon le stade de croissance et le secteur d'activité

Stade de croissance	2012				2013				2014			
	TIC	Sciences de la vie	Énergie	Autres	TIC	Sciences de la vie	Énergie	Autres	TIC	Industries manufacturières	Énergie	Autres
Prédémarrage	5	-	-	-	2	-	1	-	2	-	-	1
Démarrage	10	-	-	4	10	-	-	-	13	1	-	-
Croissance	3	1	-	-	-	-	1	1	2	1	1	1
Polyvalent	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	18	1	-	4	12	-	2	1	17	2	1	2

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Figure 1.5 : Montant des investissements de capital de risque selon le type de bailleurs de fonds (en millions de \$)

Type de bailleur de fonds	2012				2013				2014			
	TIC	Sciences de la vie	Énergie	Autres	TIC	Sciences de la vie	Énergie	Autres	TIC	Sciences de la vie	Énergie	Autres
Gouvernement	1,55	-	-	0,50	0,50	-	1,87	-	2,25	-	0,10	-
Privé	0,05	-	-	-	0,77	-	-	-	2,14	-	-	-
Fonds fiscalisé	1,00	0,22	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres	1,26	-	-	1,60	2,93	-	-	0,70	2,81	-	-	2,19
Institution	-	-	-	2,00	-	-	-	-	3,90	-	-	-
Capital-investissement d'entreprise et capital de risque	-	-	-	-	0,25	-	-	-	-	-	-	-
Particuliers	-	-	-	-	0,10	-	-	-	0,69	-	-	-
Total	3,86	0,22	-	4,10	4,55	-	1,87	0,70	11,79	-	0,10	2,19

Tableau 1.6 : Comparaison des investissements de capital de risque selon la province (en millions de \$)

Province	2010	2011	2012	2013	2014
Nouveau-Brunswick	15,68	21,15	8,18	7,12	14,08
Nouvelle-Écosse	8,39	45,32	37,28	15,26	11,49
Manitoba	12,06	19,45	31,00	11,18	-
Saskatchewan	4,02	15,00	53,60	4,13	17,34
Terre-Neuve-et-Labrador	-	1,49	0,85	-	60,00

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Tableau 1.6.1 : Comparaison des investissements de capital de risque selon le secteur d'activité et la province (en millions de \$)

Province	2014						Total
	TIC	Sciences de la vie	Industries manufacturières	Énergie	Agriculture	Autres	
Nouveau-Brunswick	11,79	-	1,67	0,10	-	0,52	14,08
Nouvelle-Écosse	4,47	2,02	-	5,00	-	-	11,49
Manitoba	-	-	-	-	-	-	-
Saskatchewan	0,60	13,56	-	-	-	3,18	17,34
Terre-Neuve-et-Labrador	60,00	-	-	-	-	-	60,00

Tableau 2.0 : Aperçu des opérations de fusion et d'acquisition au Nouveau-Brunswick en 2014

Opérations de fusion et d'acquisition totales en 2014			
Emplacement de l'acquéreur	Emplacement cible	Montant (en millions de \$)	Nombre d'opérations
Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Non divulgué	1
Nouveau-Brunswick	Nouveau-Brunswick	Non divulgué	1
Non divulgué	Nouveau-Brunswick	Non divulgué	1
Québec	Nouveau-Brunswick	Non divulgué	1
Ontario	Nouveau-Brunswick	Non divulgué	1
Non divulgué	Nouveau-Brunswick	52,00	1
Québec	Nouveau-Brunswick	Non divulgué	1
Nouveau-Brunswick	Non divulgué	224,44	1
Québec	Nouveau-Brunswick	0,96	1
Non divulgué	Nouveau-Brunswick	Non divulgué	1
Non divulgué	Non divulgué	Non divulgué	1
Colombie-Britannique	Nouveau-Brunswick	5,52	1
Manitoba	Nouveau-Brunswick	Non divulgué	1
Non divulgué	Nouveau-Brunswick	47,00	1
Nouveau-Brunswick	Ontario	39,25	1
Québec	Nouveau-Brunswick	Non divulgué	1
Nouveau-Brunswick	Ontario	Non divulgué	1
Non divulgué	Nouveau-Brunswick	Non divulgué	1
Ontario	Nouveau-Brunswick	Non divulgué	1
Colombie-Britannique	Nouveau-Brunswick	0,34	1
Nouveau-Brunswick	Non divulgué	2,51	1
Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Non divulgué	1
Non divulgué	Nouveau-Brunswick	Non divulgué	1
Total		372,02 \$	23

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Tableau 2.1 : Montant et nombre totaux des opérations de fusion et d'acquisition (2014)

Année	Valeur globale des opérations de fusion et d'acquisition (en millions de \$)	Nombre total des opérations de fusion et d'acquisition
2012	215,98	19
2013	177,70	17
2014	372,02	23

Tableau 2.2 : Sociétés néo-brunswickoises ayant acquis d'autres sociétés et sociétés de l'extérieur ayant acquis des sociétés du Nouveau-Brunswick (2014)

Année	Sociétés acheteuses (en millions de \$)	Sociétés acquises (en millions de \$)
2012	176,78	39,20
2013	147,30	30,40
2014	266,20	105,82

Tableau 2.3 : Valeur globale des opérations de fusion et d'acquisition selon l'emplacement de la société acheteuse (2014)

Emplacement de la société acheteuse	2012 (en millions de \$)	2013 (en millions de \$)	2014 (en millions de \$)
Alberta	3,11	-	-
Colombie-Britannique	18,84	0,30	5,86
Nouveau-Brunswick	176,78	147,30	266,20
Ontario	15,24	29,40	-
Québec	1,11	0,70	47,96
É.-U.	-	-	-
Non identifié	0,90	-	52,00
Total	215,98	177,70	372,02

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Tableau 2.4 : Nombre total des opérations de fusion et d'acquisition selon l'emplacement de la société acheteuse

Emplacement de la société acheteuse	2012	2013	2014
Alberta	1	-	-
Colombie-Britannique	6	2	2
Nouveau-Brunswick	5	7	6
Ontario	5	5	2
Québec	1	2	5
É.-U.	-	-	-
Nouvelle-Écosse	-	-	2
Manitoba	-	-	1
Non identifié	1	1	5
Total	19	17	23

Tableau 2.5 : Valeur globale des opérations de fusion et d'acquisition selon le secteur d'activité

Secteurs d'activité	2012 (en millions de \$)	2013 (en millions de \$)	2014 (en millions de \$)
Énergie	7,82	-	-
Soins de santé	7,63	-	60,03
Immobilier	-	122,80	-
TIC	0,90	-	-
Mines	41,84	4,70	40,55
Métaux et produits métalliques	-	0,30	-
Agriculture et élevage	154,39	24,00	271,44
Services et tourisme	-	25,70	-
Services d'hygiène	-	0,20	-
Autres	3,40	-	-
Total	215,98	177,70	372,02

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Tableau 2.6 : Nombre total des opérations de fusion et d'acquisition selon le secteur d'activité

Secteurs d'activités	2012	2013	2014
Énergie	1	-	-
Assurances	-	1	2
Soins de santé	1	-	2
Immobilier	-	2	1
TIC	1	-	3
Mines	9	5	4
Métaux et produits métalliques	-	1	-
Services et tourisme	-	1	-
Agriculture et services alimentaires	5	3	5
Autres	2	4	6
Total	19	17	23

Tableau 2.7 : Valeur des opérations de fusion et d'acquisition selon l'emplacement et le secteur d'activité (en millions de \$) (2014)

Emplacement	Immobilier	Mines	Agriculture/ Foresterie/ Services alimentaires	Soins de santé	Total
Alberta	-	-	-	-	-
Colombie-Britannique	-	0,34	-	5,52	5,86
Nouveau-Brunswick	-	39,25	224,44	2,51	266,20
Ontario	-	-	-	-	-
Québec	-	0,96	47,00	-	47,96
Non identifié	-	-	-	52,00	52,00
Total	-	40,55	271,44	60,03	372,02

Tableau 3.0 : Placements avec dispense (2014)

2012		2013		2014	
Montant (en millions de \$)	Nombre d'émetteurs	Montant (en millions de \$)	Nombre d'émetteurs	Montant (en millions de \$)	Nombre d'émetteurs
304,04	29	442,97	21	75,28	19

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Tableau 3.1 : Placements avec dispense selon le type de valeurs mobilières (en millions de \$) (2014)

Type de valeurs mobilières	Nouveau-Brunswick	Non originaire du Nouveau-Brunswick	Total
Actions ordinaires	2,16	8,09	10,25
Billets à ordre	0,35	50,00	50,35
Unités	0,08	0,10	0,18
Actions privilégiées	6,81	3,40	10,22
Débiteures convertibles	0,65	-	0,65
Obligations	1,26	2,15	3,4
Actions accréditatives	0,12	-	0,12
Titres d'emprunt convertibles	0,11	-	0,11
Total	11,54	63,74	75,28

Tableau 3.2 : Placements avec dispense selon le type d'investisseurs (en millions de \$) (2014)

Type d'investisseur	Nouveau-Brunswick	Non originaire du Nouveau-Brunswick	Total
Acquisition d'actifs	-	-	-
Investisseurs qualifiés	5,18	63,59	68,77
Émetteurs fermés	2,75	0,15	2,90
Parents, amis et associés	3,13	-	3,13
Notice d'offre	0,48	-	0,48
Total	11,54	63,74	75,28

Tableau 3.3 : Placements avec dispense selon le type d'investisseurs (en millions de \$) (2014)

Secteurs d'activité	Montant pour le Nouveau-Brunswick	Autre montant	Total
TIC	2,39	53,35	55,74
Sciences de la vie	0,56	0,21	0,78
Industries manufacturières	0,01	0,17	0,18
Mines	0,20	0,30	0,50
Énergie	0,29	0,00	0,29
Immobilier	1,26	2,15	3,40
Agriculture/Foresterie/Services alimentaires	0,53	0,16	0,69
Soins de santé	-	7,40	7,40
Autres	6,30	-	6,30
Total	11,54	63,74	75,28

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Tableau 3.4 : Placements avec dispense (en millions de \$) selon l'emplacement et le secteur d'activité des investisseurs de l'extérieur du Nouveau-Brunswick (2014)

Emplacement	TIC	Sciences de la vie	Industries manufacturières	Mines	Immobilier	Énergie	Agriculture	Soins de santé	Total
Alberta	0,08	-	-	-	-	-	-	0,25	0,34
Colombie-Britannique	-	0,04	-	0,07	0,52	-	0,00	0,80	1,43
Manitoba	-	-	-	-	-	-	-	0,01	0,01
Nouvelle-Écosse	2,09	-	-	-	0,1	-	0,00	0,04	2,23
Ontario	50,02	-	0,15	0,23	0,23	0,01	0,15	1,71	52,50
Î.-P.-É.	-	-	-	-	0,1	-	-	0,00	0,10
Québec	1,09	-	0,02	-	1,2	-	-	0,60	2,92
Saskatchewan	-	0,17	-	-	-	-	-	0,00	0,17
Virginie-Occidentale	-	-	-	-	-	-	-	0,02	0,02
Floride	-	-	-	-	-	-	-	0,02	0,02
Colorado	-	-	-	-	-	-	-	0,85	0,85
New York	-	-	-	-	-	-	-	0,63	0,63
Texas	-	-	-	-	-	-	-	0,16	0,16
Virginie	-	-	-	-	-	-	-	0,10	0,10
Caroline du Nord	-	-	-	-	-	-	-	0,02	0,02
É.-U.	0,07	-	-	-	-	-	-	0,02	0,08
Panama	-	-	-	-	-	-	-	1,60	1,60
Îles Caïmans	-	-	-	-	-	-	-	0,50	0,50
Hong Kong	-	-	-	-	-	-	-	0,06	0,06
Total	53,35	0,21	0,17	0,30	2,15	0,01	0,15	7,39	63,74

Tableau 4.0 : Subventions fédérales et provinciales au Nouveau-Brunswick

Organisme subventionnaire	2012 (en millions de \$)	2013 (en millions de \$)	2014 (en millions de \$)
Organismes fédéraux	69,85	72,89	85,99
Organismes provinciaux	43,93	57,70	19,29
Total	113,78	130,59	105,28

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Tableau 4.1 : Subventions provinciales au Nouveau-Brunswick (en millions de \$)

Organisme subventionnaire	2012 (en millions de \$)	2013 (en millions de \$)	2014 (en millions de \$)
Ministère du Développement économique	4,50	11,00	13,39
Société de développement régional	38,14	38,80	-
FINB (subventions à la recherche)	1,29	7,90	5,90
Total	43,93	57,70	19,29

Tableau 4.2 : Subventions fédérales au Nouveau-Brunswick (en millions de \$)

Organisme subventionnaire	2012 (en millions de \$)	2013 (en millions de \$)	2014 (en millions de \$)
CNRC-PARI	16,29	14,62	17,59
CRSNGC	7,14	6,95	6,36
FCI	0,22	1,56	0,54
TDDC	8,00	8,00	2,35
IRSC	0,14	0,20	0,07
CRSH	1,50	3,74	3,47
APECA	36,56	37,82	55,61
Total	69,85	72,89	85,99

Tableau 4.3 : Subventions provinciales du ministère du Développement économique (MDE)

Type de programme	2014 (en millions de \$)
Aide stratégique	6,66
Inno8	2,62
PEE	1,13
Croissance au Nouveau-Brunswick	2,98
Total	13,39

Rapport de 2015 sur les marchés financiers

Tableau 4.4 : Subventions provinciales de la Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB)

Type	Montant (en millions de \$)
Fonds de bons d'innovation (FBI)	0,83
Fonds d'innovation en recherche (FIR)	2,28
Initiative des assistants à la recherche (IAR)	0,90
Programme des bourses d'études supérieures du N.-B.	1,29
Chaire de recherche en innovation du N.-B.	0,60
Total	5,90

Tableau 5.0 : Financement par emprunt d'entreprises clientes

Organisme subventionnaire	Actifs de 2012 (en millions de \$)	Actifs de 2013 (en millions de \$)	Actifs de 2014 (en millions de \$)	Variation de 2013 à 2014
Caisses populaires (Nouveau-Brunswick)	730,61	781,46	795,98	2 %
APECA	18,02	21,38	19,45	-9 %
Credits unions Atlantic	71,39	76,44	80,04	5 %
Total	820,02	879,28	895,47	2 %

Annexe E – Types d’organismes prêteurs

Tableau 6.0 : Montant des prêts actifs – Caisses populaires

Année	Prêts actifs (en millions de \$)
2010	581,20
2011	675,50
2012	730,61
2013	781,46
2014	795,98

Tableau 6.1 : Prêts au 1^{er} janvier 2014 et nouveaux prêts accordés en 2014 – Caisses populaires

Type de prêts	Actifs de 2013 (en millions de \$)	Actifs de 2014 (en millions de \$)	% de variation
Nouveaux	243,01	174,64	-28,13 %
Anciens	538,45	621,34	15,38 %
TOTAL	781,46	795,98	1,85 %

Credit Union Atlantic (Nouveau-Brunswick)

Tableau 7.0 : Prêts actifs

Année	Prêts actifs (en millions de \$)	% de variation
2010	52,74	s. o.
2011	65,09	23,42
2012	71,39	9,68
2013	76,44	7,07
2014	80,04	4,71 %

Annexe F – Facilitateurs

Les renseignements suivants sont extraits des sites Web des facilitateurs.

Planet Hatch : <http://planethatch.com/en> (en anglais seulement)

Planet Hatch est un facilitateur situé à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, qui favorise le croisement des idées et des milieux. Son but premier est d'aider les entreprises en démarrage à accélérer leur croissance et à s'intégrer dans le monde des affaires. Nous avons des programmes conçus pour guider les entreprises aux divers stades de leur périple en entrepreneuriat et nous avons accès à des mentors incroyables prêts à rendre service. À ce jour, nos 19 démarrages ont permis de recueillir plus de 4,6 millions de dollars en fonds privés et ont permis de réunir plus de 1,9 million de dollars. En outre, nous avons organisé de plus de 120 événements qui ont réuni plus de 2 000 participants au cours de la dernière année.

Launch36 – Propel ICT : <http://launch36.ca/> (en anglais seulement)

Launch36 est un programme conçu pour développer la prochaine génération de sociétés technologiques à forte croissance de la région atlantique. Nous sommes une initiative de facilitation fondée sur le concept de cohorte et destinée aux équipes de fondateurs au stade de prédémarrage. Notre objectif est de vous aider à améliorer vos chances de réussite à long terme en vous offrant des possibilités de financement, des programmes de mentorat, un bassin de connaissances et du soutien au stade de prédémarrage.

McKenzie Accelerator : <http://www.mckenzie.edu/accelerator/> (en anglais seulement)

McKenzie Accelerator propose un programme de 14 semaines aux fondateurs d'entreprise en démarrage du Nouveau-Brunswick. Nous cherchons des entreprises novatrices qui veulent accélérer leur croissance dans un environnement fondé sur le mentorat. Si votre entreprise répond à un réel besoin dans les sphères des TIC, des nouveaux médias, de la conception ou des jeux et des applications, nous voulons vous rencontrer!

Annexe G – Liste des sources

Tableaux 1.0 à 1.6

Source : Thomson Reuters

Tableaux 2.0 à 2.7

Sources :

1. Thomson Reuters
2. Sources d'information publiques

Tableaux 3.0 à 3.4

Source :

Dépôt réglementaire effectué auprès de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs

Tableaux 4.0 et 4.1

Organismes provinciaux

Sources :

1. *Entreprises Nouveau-Brunswick, rapport annuel 2014*
2. Fondation de l'innovation du Nouveau-Brunswick (FINB)

Organismes fédéraux

Sources :

1. Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), site d'information sur les programmes
2. Conseil national de recherches Canada – PARI (CNRC-PARI), site de divulgation proactive
3. Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNGC), site de divulgation proactive
4. Université du Nouveau-Brunswick (UNB), rapport annuel sur la recherche
5. Technologies du développement durable Canada (TDDC), information sur les portefeuilles

Tableau 5.0

Source :

1. Information obtenue directement de la Fédération des caisses populaires acadiennes
2. Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), site d'information sur les programmes
3. Information obtenue directement de la Credit Union Atlantic

Tableaux 6.0 et 6.1

Caisses populaires (Nouveau-Brunswick)

Source : Fédération des caisses populaires acadiennes

Tableau 7.0

Credit unions Atlantic

Source : Credit Union Atlantic

Tableaux 8.0 et 8.1

Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)

Source : Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA), site d'information sur les programmes